

**Projet ONU Femmes**

# **Suivi - Evaluation de l'efficacité de l'aide dans une perspective genre**

**Cas du Maroc**

**Cartographie des principaux acteurs**

**Février 2012**

**Equipe de recherche : LAMRANI Nouzha, TOUNSI Said, ALAMI Houria**

## TABLE DES MATIERES

ACRONYMES.....	4
1 - INTRODUCTION .....	7
2 - CONTEXTE NATIONAL.....	9
2.1 - La faiblesse des flux d'aide et les principaux bailleurs .....	10
2.2 - Le contexte de l'EG .....	12
2.2.1 - Engagements favorables à l'EG et appropriation progressive.....	12
2.2.2 - Stratégies et structures d'appui .....	13
2.3 - Le contexte de l'efficacité de l'aide et de l'efficacité de l'aide dans une perspective genre .....	14
2.3.1 - Les principaux travaux réalisés sur l'efficacité de l'aide et l'efficacité de l'aide dans une perspective genre.....	15
2.3.2 - L'évaluation de l'efficacité de l'aide publique au développement.....	17
3 - IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX DECIDEURS.....	20
3.1 - Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) .....	20
3.2 - Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC).....	22
3.3 - Le Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité.....	22
3.4 - Le Haut Commissariat au Plan (HCP).....	24
3.5 - Le parlement .....	25
4 - IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX DONNEURS DE L'EGALITE DE GENRE....	26
4.1 - La Coopération espagnole (CE) : AECID .....	28
4.2 - L'Union Européenne(UE).....	29
4.3 - La Coopération belge .....	32
4.4 - La Coopération canadienne.....	33
4.5 - La Coopération allemande (GIZ).....	34
4.6 - Le SNU : ONU FEMMES ET PNUD .....	35
5 - IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RESEAUX, ONG DE DEVELOPPEMENT ET DE FEMMES, INSTITUTS DE RECHERCHE.....	38
5.1 - Introduction.....	38
5.2 - Les réseaux et ONG de développement et de femmes .....	39
5.2.1 - Les 3 associations qui ont organisé l'open forum.....	39

5.2.2 - Les autres associations .....	40
5.3 - Le rôle phare de l'EA dans la réflexion, la sensibilisation et la diffusion de l'information sur l'efficacité de l'aide en général et sur l'efficacité de l'aide au développement dans une perspective genre .....	43
5.3.1 - La consultation nationale de l'open forum .....	43
5.3.2 - Partenariat et efficacité de l'aide : les rapports de l'espace associatif sur les OMD .....	45
5.4 - Conclusions et défis identifiés par les OSC .....	45
5.5 - Centres et instituts de recherche .....	47
6 - CONCLUSIONS ET PRINCIPAUX DEFIS.....	47
7 - PRINCIPALES REFERENCES .....	50
BIBLIOGRAPHIE .....	50
WEBOGRAPHIE.....	53
8 - ANNEXES.....	54
ANNEXE I : MATRICES.....	54
ANNEXE II : LISTE DES ORGANISMES ET PERSONNES CONTACTEES .....	65
ANNEXEIII : LISTE DES GROUPES THEMATIQUES .....	69
ANNEXE IV : GUIDES D'ENTRETIENS .....	72

## ACRONYMES

ACDI	Agence canadienne du développement international
ADFM	Association démocratique des femmes du Maroc
AECID	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
AFD	Agence française de développement
AMSED	Association marocaine
APD	Aide Publique au Développement
ATMDAS	Association du 3ème millénaire pour le développement et l'action solidaire
BAD	Banque Africaine de Développement
BSG	Budgétisation Sensible au Genre
CBMS	Country based monitoring System
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme(CSLP) : le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CE	Cooperation Espagnole
DB	Direction du Budget
DEPF	Direction des Etudes et des Prévisions financières
DP	Declaration de Paris
EA	Espace associatif
EG	Egalité de genre
FLDDF	Fédération de la ligue démocratique des droits des femmes
GIZ	Ex GTZ Coopération Allemande
GT	Groupe thématique
HCP	Haut Commissariat au Plan
HLF4	High Level Forum 4
IDH	Indice de Développement Humain
INDH	Initiative Nationale de Développement Humain
IPDF	Initiatives pour la protection des droits des femmes
LCVF	Stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes
LF	Loi de Finances
LOF	Loi Organique des Finances
MAEC	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
MDG	Millenium Development Goals
MDSFS	Ministère Développement Social de la Famille et de la Solidarité
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MO	Module optionel
MOG	Module optionel genre
NU	Nations Unies
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OCDE-CAD	Organisation de Coopération et de Développement Economique, Comité d'Aide au Développement.
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Femmes Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
OSC	Organisation de la société civile
PIN	Programme indicatif national
PLF	Projet de Loi de Finances
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
REF	Rapport Economique et Financier
RM	Responsabilité mutuelle
RNB	Revenu national brut
SGFP	Système de gestion des finances publiques
SIG	Système d'information géographique
SIGMA	Support for the Improvement in Governance and Management
SNEES	Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité entre les Sexes
SNU	Système des Nations Unies
TAIEX	Technical Assistance and Information Exchange Instrument
UAF	Union de l'action féminine
UE	Union Européenne

UN INSTRAW      UN-INSTRAW pour United Nations International Research and Training Institute for the Advancement of Women) Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme

UNDAF            United Nations Development Assistance Framework

UNIFEM          United Nations Development Fund for Women - Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.

## REMERCIEMENTS

Le rapport participatif sur le suivi-évaluation de l'efficacité de l'aide dans une perspective genre pour le cas du Maroc est le produit d'un effort collectif et nos remerciements vont à de nombreuses institutions et personnes qui y ont contribué de différentes manières.

Que soient particulièrement remerciés tous les membres de l'équipe ONU Femmes de Saint Domingue et de Rabat qui ont fait un apport par leurs contributions écrites ou orales sous forme d'idées, de remarques ou de propositions et par leur appui logistique tout le long de ce travail. Que soit particulièrement remerciées ici Carolina Del Campo coordinatrice de ce projet et Leila Rhiwi, Chargée du Bureau pour l'Afrique du Nord.

Nous remercions aussi très chaleureusement tous les représentantes et représentants des différents acteurs clés qui ont pris de leur temps précieux pour nous accorder des moments parfois assez longs pour les entretiens individuels, les ateliers de travail et les séminaires sans lesquels ce travail n'aurait pu être réalisé.

Que soient ici remerciées les personnes suivantes représentantes des ONG et ONGDF : Yassir OUCHEN, Saïd TBEL, Anas Hasnaoui, Aziz CHAKER, Houda Bouzit, Fatiha Roumah, Malika Jghima, Amina Kadiri, Fatema El Maghnaoui, Ameziane Nouzha, Chentouf Souad, Said Marzak, Feu Belkouh Mohamed. Un remerciement particulier à Yassir Ouchen de l'Espace Associatif.

Nos remerciements vont également aux représentantes et représentants des principaux donateurs pour l'égalité des genres au Maroc : Mme. Cristina Gutiérrez Hernández, M. Vicente Ortega, M. Filip De Maesschalck, M. Herman Boonen, Mme. Fatima El Kesri, Mme. Sandra Bareyre, M. Sefiane Benyahya, Mme. María José Moreno Ruiz, M. Asier Segurola.

Que soient ici remerciées aussi les personnes des principaux départements ministériels concernés par cette recherche : Ihnach houssine, Farhat Youness Saida Drissi, Akhellaf Ayach

Nous tenons aussi à remercier le traducteur Monsieur Khalil Dafi pour le travail réalisé.

## 1 - INTRODUCTION

### Objectif de la cartographie et méthodologie de recherche :

La conférence internationale sur le financement du développement à Monterrey en

2002, la déclaration de Paris en 2005, le forum d'Accra en 2008 et le consensus de Tunis pour les pays africains en 2011 ont soulevé le problème de l'efficacité de l'aide allouée aux pays en développement en soulignant la nécessité de discussion et de collaboration entre tous les intervenants : **donneurs et receveurs de l'aide (bailleurs de fonds, gouvernements, organisations de la société civile....)**.

Mais les engagements pris lors de ces manifestations internationales n'ont pas donné une grande importance à l'aide allouée selon une perspective genre. C'est pour cela qu'il est nécessaire d'initier **un dialogue sur l'efficacité de l'aide avec les organisations nationales et internationales travaillant sur l'égalité de genre pour qu'elles puissent faire des propositions et recommandations dans ce débat.**

**Pour cela ONU femmes (Ex UN-INSTRAW) a projeté de réaliser une étude sur le « Suivi et évaluation de l'efficacité de l'aide dans une perspective genre »** en décembre 2010. Ce projet est actuellement mis en œuvre dans six pays parmi lesquels le Maroc. Il a pour but de proposer des mesures susceptibles de renforcer l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le processus de financement du développement. Pour atteindre ces objectifs une méthodologie a été développée par ONU Femmes comprenant 7 étapes de recherche.<sup>1</sup>

La cartographie des acteurs présentée dans ce document répond aux principales questions posées pour les étapes 1 et 2 relatives :

- au contexte national de l'EG et l'efficacité de l'aide (partie 1) ;
- à l'identification des principaux acteurs jouant un rôle dans ces domaines ou pouvant être impliqués dans le dialogue sur la question. (parties 2, 3et 4).

La réponse à ces questions nécessaires pour l'initiation du dialogue politique s'est réalisée sur la base des informations suivantes :

- les documents et liens envoyés par ONU Femmes ;
- les sites web des différents acteurs ;
- Le site web de l'OCDE et ses différents liens ;
- Les entretiens réalisés auprès des bailleurs, des décideurs et des ONG à l'aide de guides d'entretiens<sup>2</sup> ;
- Les documents fournis par les acteurs.

Avant de commencer cette recherche il était nécessaire de réfléchir sur les concepts à adopter pour l'aide et le genre, surtout qu'une évaluation chiffrée sur la question est programmée dans le cadre du rapport final de l'étude.

---

<sup>1</sup> UN Women : Methodology for the country studies on Aid Effectiveness from a Gender Perspective, Janvier 2011

<sup>2</sup> Guides d'entretiens en annexes

## Définition des concepts utiles pour la recherche

### *Le concept de l'aide publique au développement (APD) et les principes de la déclaration de Paris (DP):*

#### **Le concept de l'APD**

Dans cette étude, on retient la définition établie par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. L'APD c'est « tous les apports de ressources qui sont fournis aux pays de la partie I de la liste du CAD (pays en développement) ou aux institutions multilatérales pour être ensuite acheminés vers des pays de la partie I, et qui répondent aux critères suivants :

- Emaner d'organismes publics, y compris les Etats et les collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics ;
- Sachant que chaque transaction doit, en outre,
- avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement ;
- être assortie de conditions favorables et comporter un élément de libéralité au moins égal à 25 pour cent (sur la base d'un taux d'actualisation de 10 pour cent). »

L'option pour cette définition nous permet d'éviter de s'attarder sur des questions non encore tranchées telles que:

- Faut-il intégrer la notion de financement public qui mesure l'enveloppe totale des financements d'origine publique destinés aux pays en développement et aux pays en transition (pays de l'Europe de l'Est et pays de l'ex-Union Soviétique) quel que soit leur degré de concessionnalité, à condition qu'ils aient pour objectif de réaliser des projets et actions de développement ?
- Doit-on considérer l'aide comme la somme des dons, c'est-à-dire des fonds non remboursables y compris ceux affectés à l'assistance technique et l'élément don lié aux financements concessionnels ? Un tel choix a l'avantage de mesurer l'apport effectif non remboursable du pourvoyeur de fonds, le reste des financements correspondant à des prêts concédés à des conditions de marché ne devant pas répondre à la définition du don. Le volume de l'aide ainsi définie sera largement inférieur à l'APD et la mesure de ses effets sur la croissance et sur le développement devrait, en principe, être affectée par cette réduction du montant.
- Doit-on considérer comme aide tout apport de fonds accordé à des conditions meilleures que celles qu'auraient obtenu le pays bénéficiaire ou l'entité concernée de ce pays ? Dans ce cas, ce ne sera pas uniquement les dons qui seront considérés, mais également l'intégralité des financements concessionnels (montant nominal des emprunts concessionnels et non plus l'élément don seulement). Cette définition permet, en outre, d'intégrer à l'APD, les financements accordés par les institutions financières bilatérales, régionales et multilatérales même lorsque leur degré de concessionnalité est inférieur à 25 % mais supérieur à 0 %. L'aide ainsi définie sera donc beaucoup plus large que l'APD et ses effets économiques devraient, en principe, par conséquent être plus importants.
- Doit-on considérer comme élément de concessionnalité les remboursements différés ?

## **Les principes de la DP<sup>3</sup>**

Pour que l'aide soit efficace, la DP a non seulement redéfini les modalités qui canalisent l'acheminement de l'aide, mais elle a aussi établi les principes qui structurent la fourniture de l'aide à savoir : Appropriation, Alignement, Harmonisation, Gestion Axée sur les Résultats et Responsabilité Mutuelle.

### ***Le concept du genre :***

Dans son acception usuelle, le concept genre renvoie aux relations Hommes-femmes. Il s'intéresse aux rôles socialement construits et aux inégalités entre sexes qui en découlent.

Analyser les politiques dans une perspective genre revient à cerner les disparités et écarts existants entre les hommes et les femmes. L'objectif est de lutter efficacement contre les discriminations subies par les femmes et de réduire les inégalités constatées en vue de rétablir l'équilibre entre les sexes. Au Maroc, au niveau des pratiques, la tendance est de concentrer l'analyse dans le sens de la promotion des femmes et réduction des écarts sans tenir compte ni des relations sociales hommes-femmes, ni de la transversalité de manière effective.

L'efficacité de l'aide dans une perspective genre implique que les fonds alloués pour atteindre cet objectif aient un impact effectif sur tous les indicateurs qui concernent les inégalités de sexe.

## **2 - CONTEXTE NATIONAL**

### **Introduction : Engagements du Maroc et rôle principal des ONG sur la scène politique**

Le Maroc adhère aux principaux engagements internationaux sur l'efficacité de l'aide et l'égalité de genre : engagements pour la réalisation des OMD, la déclaration de Paris, l'agenda d'Accra et le consensus de Tunis ; la ratification de la CEDAW avec la levée des réserves sur certains articles ainsi que l'adhésion du Maroc au protocole optionnel le 18 avril 2011.

Le Maroc vient d'adopter en juillet 2011 une nouvelle constitution qui permet aux ONG de contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation « des décisions et des projets des institutions élues et des pouvoirs publics. » et qui garantit, dans une certaine mesure, l'égalité Hommes Femmes dans tous les droits.<sup>4</sup>

Les ONG et réseaux d'ONG sont nombreux et jouent un rôle important sur la scène politique nationale (plus de 4000 ONG). Les ONG et réseaux peuvent être classées en trois catégories :

- Les ONG de développement ;
- Les ONG de droits humains ;
- Les ONG pour la défense des droits des femmes.

Les ONG et réseaux les plus actifs ont été identifiés dans cette recherche pour participer aux différentes activités organisées comme il sera précisé dans la partie consacrée à ce sujet.

---

<sup>3</sup> Pour plus de détails cf : Brenda Killen, OECD(7 July 2011):" Monitoring and evaluating the Paris Declaration Overview of emerging evidence" in Working Party on Aid Effectiveness.

<sup>4</sup> Constitution du Maroc, articles 12, 19 et 20 : <http://www.maroc.ma>

De nombreuses réformes juridiques (code de la famille, code du travail..) économiques (nouvelle loi organique en cours d'élaboration de la LF, réforme budgétaire axée sur les résultats...) et sociales (INDH, nouvelle loi sur la protection sociale...) sont entamées depuis une dizaine d'années et contribuent à rendre les conditions plus favorables pour la réflexion sur l'efficacité de l'aide dans une perspective genre, comme il sera précisé ci-dessous.

## 2.1 - La faiblesse des flux d'aide et les principaux bailleurs

En termes absolus et en versements nets, le Maroc bénéficie d'un montant important d'Aide Publique au Développement (APD) : 930 M \$ en 2009 soit 1% du revenu national brut (RNB). La contribution de l'aide publique au développement (l'APD) au budget de l'Etat ne dépasse pas 6%<sup>5</sup>. Cependant, Parmi les pays partenaires méditerranéens, il réalise la meilleure augmentation en pourcentage. Il y a lieu de noter que, « ces quantités par habitant restent à un niveau très modeste de 6 euros par habitant et par an, toujours substantiellement inférieures aux quantités allouées à des pays de petite taille comme la Tunisie, le Liban ou la Jordanie »<sup>6</sup>. Si sur le plan bilatéral, la France est le premier bailleur de fonds suivi de l'Espagne, du Japon, de l'Allemagne et des pays arabes, l'union européenne est, en revanche, le principal bailleur de fonds d'aide multilatérale. L'aide déboursée par l'UE est destinée à raison de 95% à l'appui budgétaire et autres approches programmes (Éducation, Habitat, Énergie et Route en milieu rural, ...)<sup>7</sup>.

**Tableau I : Evolution de L'APD (en termes de versements)**

APD reçu	2007	2008	2009	2010
NET ODA(USD MILLIONS)	1073	1451	930	994
BILATERAL SHARE(GROSS ODA)	78%	72%	73%	67%
NET ODA/GNI	1,4%	1,7%	1%	1,1%

Source : Banque mondiale et OCDE in <http://www.oecd.org/dataoecd/23/6/1882353.gif>

<sup>5</sup> M. Mohamed Chafiki (DEPF Mai 2009) « Intégrer la Budgétisation sensible au Genre dans l'Agenda de l'Efficacité de l'Aide »

<sup>6</sup> Larabi Jaidi & Iván Martín IEMED (Mars 2010) : « Comment faire avancer le STATUT AVANCÉ UE-MAROC? »

<sup>7</sup> M. Mohamed Chafiki (Rabat, 8 mai 2009) « Intégrer la Budgétisation sensible au Genre dans l'Agenda de l'Efficacité de l'Aide »

## Les principaux bailleurs

**Tableau II :** Les dix principaux donneurs d'APD au Maroc (moyenne 2009- 2010)

Principaux donneurs d'APD au Maroc	Millions USD
France	387
UNION EUROPEENNE	253
Espagne	170
JAPON	157
AFESD (Arab Fund for Economic and Social Development)	153
ALLEMAGNE	123
ETATS UNIS	64
KOWEIT	56
BELGIQUE	23
EMIRATES ARABE UNIES	14

**Source :** Banque mondiale et OCDE in <http://www.oecd.org/dataoecd/23/6/1882353.gif>

La France qui est le principal bailleur financier du Maroc et principal partenaire bilatéral intervient dans le financement de plusieurs secteurs sous forme de prêts et petites subventions par l'intermédiaire de l'Agence Française pour le Développement<sup>8</sup>. Les interventions de l'AFD répondent aux contraintes de développement et aux priorités nationales du Maroc, notamment à ses efforts d'intégration à l'économie mondiale. Elles se sont concentrées autour de trois axes stratégiques :

- La promotion d'un environnement économique stable et efficace : les engagements nets cumulés s'élèvent à 456 M.EUR et recouvrent principalement : la mise à niveau et le renforcement de la compétitivité des entreprises marocaines (397 M.EUR) ; l'élargissement de l'accès au crédit (59 M.EUR), auparavant par des opérations de refinancement de crédits à la production agricole et depuis 2005, en soutenant le développement du secteur de la micro finance.
- Un développement respectueux de l'environnement Les engagements nets cumulés s'élèvent à 423 M.EUR et comprennent principalement : l'amélioration des services d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement (279 M.EUR) ; la préservation de l'environnement et la valorisation des ressources forestières (9 M.EUR),
- La cohésion sociale : Les engagements nets cumulés sont de 651 M.EUR (hors projets eau), auquel contribuent : la densification des infrastructures en faveur des populations mal desservies (419 M.EUR), l'amélioration de l'accès à un habitat décent (113 M.EUR), le renforcement de l'accès et la qualité des services sociaux essentiels, que sont l'éducation (56 M.EUR) et la santé (63 M.EUR).

On constate donc que l'aide allouée par la France ne finance pas des programmes spécifiques à l'égalité de genre. La France qui est le premier bailleur du Maroc n'appuie pas l'EG de manière spécifique et ne fait pas donc pas partie des principaux bailleurs de l'EG.

Pour l'année 2008-2009, les principaux bailleurs finançant le domaine de l'égalité de genre se trouvent parmi les dix principaux bailleurs sauf pour le Canada : UE, Espagne, Allemagne et Belgique comme le montrent les données ci-dessous.

---

<sup>8</sup> Site Web : [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

## 2.2 - Le contexte de l'EG

### 2.2.1 - Engagements favorables à l'EG et appropriation progressive

Ces dernières années, l'Etat marocain a lié la question de l'égalité des sexes au développement et à la réduction de la pauvreté. Dans ce cadre, il a engagé une série de mesures favorables au genre, et amélioré les données nationales désagrégées selon le sexe. Il a entrepris de consacrer une part de son budget au genre (BSG) et choisi de répondre au module optionnel de l'OCDE sur l'évaluation de l'efficacité de l'aide au développement. L'examen de l'état de la situation de l'égalité des sexes montre des avancées importantes qui dénotent une volonté politique d'appropriation des engagements pris sur la question de l'égalité hommes-femmes.

#### Des engagements favorables à l'égalité de genre

Ratifiée avec réserves le 21 juin 1993, la CEDAW a été publiée au Bulletin Officiel en 2001. Les réserves énoncées par le Maroc ont été partiellement levées en 2008 parce qu'elles ont devenues caduques, suite à certaines révisions juridiques comme celle du code de la famille en 2004. Les associations démocratiques et de femmes mènent actuellement campagne pour la levée de toutes les réserves.

Dans les déclarations officielles, l'Etat reconnaît que la CEDAW, la Déclaration et le Programme de Beijing, la résolution 1325 du Conseil de sécurité relative aux femmes, à la paix et à la sécurité, les objectifs du Millénaire (ODM) constituent la base de toute politique allant dans le sens de l'égalité. A partir de 2005, il a intégré l'approche genre dans l'analyse de chacun des huit objectifs du millénaire.

#### L'appropriation progressive

En termes **d'appropriation**, les engagements pris par le Maroc pour intégrer le genre dans l'ensemble des politiques publiques et réduire la pauvreté ont été progressivement **traduits dans la législation** et intégrés aux politiques **du développement**.

**Ces engagements ont été traduits dans la législation** à travers un certain nombre de mesures juridiques : le code de la famille a reconnu l'égalité hommes-femmes dans le cadre du mariage sur de nombreux points, la révision du code de la nationalité a accordé le droit à la femme marocaine de transmettre sa nationalité à ses enfants, le code du travail incrimine le harcèlement sexuel dans le milieu du travail... Dans le champ politique, d'autres mesures débattues ont abouti à un consensus pour accorder aux femmes une représentativité de 10% dans la 1<sup>ère</sup> chambre du Parlement et 12% aux élections locales. Il faut signaler que ces mesures, qui ont abouti à une meilleure participation politique des femmes, ne sont pas institutionnalisées et ne correspondent pas à un respect à la lettre de la CEDAW.

Ils ont été intégrés aux politiques **du développement et de la réduction de la pauvreté** aussi bien au niveau transversal que sectoriel.

L'« initiative nationale pour le développement humain » *INDH*, (mise en œuvre depuis mai 2005) a mis l'accent sur la nécessité de tenir compte de la dimension transversale genre. Dans la mesure où l'objectif central est de lutter contre la pauvreté dans le milieu rural notamment et contre l'exclusion sociale, un grand nombre de femmes sont concernées par les programmes mis en place.

### 2.2.2 - Stratégies et structures d'appui

Pour rendre effective les choix politiques, l'Etat a élaboré deux documents qui indiquent les principales orientations en matière d'égalité en fonction d'un grand nombre d'indicateurs, ensemble de politiques qui exigent des financements importants :

- **La Stratégie nationale d'égalité et d'équité genre (SNEE)** pour l'équité et l'égalité entre les sexes par l'intégration de l'approche genre dans les politiques et les programmes de développement (SNEES) a été adoptée en mai 2006 par le Secrétariat d'Etat chargé de la famille, de l'enfance et des personnes handicapées et a fait l'objet d'une circulaire du Premier Ministre en vue de sa mise en œuvre en 2007.<sup>9</sup> La Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité (SNEES) entre les sexes par l'intégration transversale de l'approche genre dans les politiques et les programmes de développement est structurée en plusieurs axes. Après une présentation des enjeux de la problématique genre au Maroc, elle s'attache à proposer des réponses adaptées aux diverses formes de discrimination entre les deux sexes dans différents secteurs. Les principaux chapitres de la stratégie concernent les droits-politiques et ceux qui concernent la prise de décision-économiques-sociaux et culturels et la lutte contre les stéréotypes UN chapitre est consacré à l'ancrage de l'égalité des sexes dans les institutions et politiques. Aujourd'hui, le ministère qui a la responsabilité des politiques « Genre » est le Ministère du développement social, de la famille et de la solidarité.

Dans le cadre de la SNEES, **4 Programmes thématiques** ont été mis en place :L'intégration de l'approche genre dans les politiques, programmes et projets de développement ; la lutte contre les stéréotypes qui a donné naissance à « *la charte nationale pour l'amélioration de l'image de la femme* » spécialement à travers les médias ; la lutte contre les violences à l'égard des femmes ; la promotion de la participation des femmes dans les instances élues qui a fait l'objet d'une vaste campagne de sensibilisation et de formation à l'occasion des élections locales de 2009.

- **L'Agenda de l'Egalité 2011-2015**, adopté en mars 2011, et coordonné par le Ministère du Développement social, de la famille et de la solidarité, traduit la SNEES<sup>10</sup> en plan d'action. L'agenda est présenté comme le cadre des priorités nationales en matière d'égalité de genre. Il vise à réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015 et à mettre en œuvre les dispositions des conventions internationales, notamment la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes (CEDAW) et le plan d'action de Beijing. L'Agenda se fixe pour objectif de consolider et compléter plusieurs stratégies nationales, les programmes communs multisectoriels d'application effective de la stratégie nationale de lutte contre les violences fondées sur le genre ainsi que des réformes juridiques touchant l'accès à la justice par les femmes (Révisions des Codes Pénal, de la nationalité et de la Famille).L'Agenda concerne 25

---

<sup>9</sup> Secrétariat d'Etat chargé de la famille, de l'enfance et des personnes handicapées, SNEES Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité des sexes par l'intégration de l'approche genre dans les politiques et les programmes de développement (SNEES), mai 2006

départements, s'articule autour de 9 domaines prioritaires, 30 objectifs stratégiques et 100 mesures pour l'égalité Hommes-Femmes.

Toutes ces politiques ont des vocations transversales mais sont menées aujourd'hui essentiellement de manière sectorielle comme l'attestent les réponses à l'enquête 2011 qui sont très nuancées sur la question.

### **Les points focaux genre et les comités de pilotage**

- **Des points focaux genre** ont été créés dans différents départements ministériels depuis 1998. Malgré quelques réalisations, ces points focaux genre ont toutefois souffert de l'absence d'une reconnaissance claire de la part des autorités de tutelle. Les objectifs principaux assignés à ces points focaux, tels qu'ils sont énoncés, visent l'intégration de l'approche genre dans les programmes et stratégies de développement et la sensibilisation des décideurs au niveau central et régional à la problématique de l'égalité. Dans tous les départements concernés, les points focaux genre ont pu ainsi contribuer à une meilleure visibilité des discriminations subies par les femmes et des écarts qui existent entre les hommes et les femmes dans la fonction publique. Mais l'impact et les performances des points focaux sont limités notamment :
  - parce qu'ils ne disposent pas d'une reconnaissance au niveau organisationnel, qui leur permette de peser sur les politiques et
  - parce que l'approche genre reste encore peu connue, ce qui pose le problème de la formation des membres des points focaux genre.
- **Les comités de pilotage** mis en place ces dernières années dans les 4 ministères (Ministère de la Modernisation des Services Publics, Communication, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) qui ont entrepris "l'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans la fonction publique" ont réalisé un travail considérable dans le cadre de leur administration respective. Mais, ils ne disposent pas non plus d'une capacité d'influence suffisante :
  - parce qu'ils n'ont pas un statut administratif reconnu : les fonctionnaires qui intègrent ces structures doivent à la fois assurer leur travail dans le cadre du service où ils ont été nommés et réaliser « en plus » le travail du comité de pilotage qui n'est pas reconnu statutairement.
  - parce que, de ce fait, les projets qui en émanent sont trop souvent perçus comme étant en marge des fonctions administratives courantes et donc peu susceptibles d'être reconnus, validés et exécutés par les autres services et l'ensemble des fonctionnaires.
  - parce que leur légitimité dépend en partie de la conviction des décideurs de l'administration en cause.

### **2.3 - Le contexte de l'efficacité de l'aide et de l'efficacité de l'aide dans une perspective genre**

### **2.3.1 - Les principaux travaux réalisés sur l'efficacité de l'aide et l'efficacité de l'aide dans une perspective genre**

#### **Les études académiques**

Sur le plan académique, les travaux universitaires sur la question sont pratiquement inexistantes et quand ils traitent l'aide publique au développement, elles focalisent l'attention sur des aspects macroéconomiques du genre APD et croissance. Parmi cette littérature, on cite le travail de Awatif Tsouli<sup>11</sup> qui a développé une étude économétrique en données de panel sur la base d'un échantillon de 40 pays.

A l'instar de la plupart des travaux empiriques qui traitent la problématique de l'impact de l'aide sur la croissance, et sur la base des résultats obtenus au niveau du modèle, l'auteur aboutit à une relation négative entre l'aide et la croissance dans tous les pays du panel. Toutefois, l'introduction de la variable politique économique a permis de dégager un coefficient positif avec un effet fixe spécifique à chaque pays. Cet effet est d'autant plus important dans les pays réputés comme libres ou quasiment libres, tandis que pour les autres pays classés comme non libre, l'aide impacte négativement leur croissance économique même lorsqu'elle est prise en interaction avec l'indice de politique économique.

A l'occasion d'une table ronde organisée le 15 AVRIL 2008 par le laboratoire de recherche en politiques économiques à la faculté des sciences juridiques économiques et sociales à l'université Mohammed V à Rabat Agdal, Mahroug Mohammed<sup>12</sup> passa en revue l'ensemble de la littérature consacrée aux liens de causalité entre l'APD et la croissance (Harrod, Dommar, Solow Burnside et Dollar notamment).

De ce tour d'horizon et du cumul de son expérience, il conclut que « juger de l'effet de l'aide sur la croissance, c'est juger des dépenses publiques sur la croissance. Quand il y a une inefficacité des dépenses publiques, il y a de fortes chances qu'il y ait une inefficacité de l'aide extérieure qui n'est qu'une des modalités de financement des dépenses publiques et ce malgré tous les efforts des pourvoyeurs de fonds »<sup>13</sup>.

L'étude consacrée au potentiel du statut avancé et aux propositions pour le faire évoluer<sup>14</sup> constate que les fonds réservés pour financer des programmes régionaux privilégient la répartition Est-Sud en faveur de l'Est. Les auteurs de cette étude ajoutent que même si le Maroc est le pays méditerranéen le mieux placé pour bénéficier des programmes transversaux dont notamment la coopération transfrontalière, la Facilité gouvernance, la Facilité Investissement, Erasmus, jumelage institutionnel, Support for the Improvement in Governance and Management (SIGMA) et Technical Assistance and Information Exchange Instrument (TAIEX), c'est surtout les pays voisins de l'Est qui disposent des meilleures capacités d'absorption. En termes d'efficacité de l'aide, des avancées ont été constatées grâce au passage d'une logique de coopération basée sur les projets à une aide budgétaire sectorielle qui absorbe 100% de l'assistance au Maroc.

---

<sup>11</sup> Awatif Tsouli (2009) : « L'aide publique au développement et la croissance: essai sur données de panel » Mémoire pour l'obtention du master en sciences économiques, Option : macroéconomie monétaire et financière : Université Mohammed V Agdal faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Rabat

<sup>12</sup> Ex directeur adjoint à la DTFE (actuellement à la BAD)

<sup>13</sup> M. Mahroug op-cit

<sup>14</sup> Larabi Jaidi & Iván Martín IEMED (Mars 2010) : « Comment faire avancer le STATUT AVANCÉ UE-MAROC? »

Ces constats poussent l'auteur à proposer un espace euro marocain à même d'instaurer une convergence réelle et non seulement normative basée sur une logique d'intégration au niveau de l'assistance financière

### **Les études commanditées par les bailleurs :**

Les études à ce sujet intéressent les donneurs qui appuient leur élaboration. Ainsi, pour le Maroc, certains enseignements pour l'efficacité de l'aide peuvent être tirés à partir de certaines études réalisées à ce sujet :

- **Concernant l'intégration du genre dans les stratégies des bailleurs, l'harmonisation entre les différents acteurs ainsi que les allocations budgétaires spécifiques à l'égalité des sexes**, l'étude portant sur l'Intégration de la budgétisation sensible au genre dans l'agenda de l'efficacité de l'aide<sup>15</sup> au Maroc relève que pour l'UE les questions de genre sont mises en relief de manière transversale dans les stratégies et qu'il n'existe pas n'y a pas d'allocations budgétaires particulières ciblant spécifiquement l'égalité entre les sexes, ni de suivi institutionnel des allocations des ressources. L'utilisation des outils d'intégration du genre n'est pas contraignante. Pour la coopération espagnole, il y a une faible coordination entre bailleurs de fonds et une faible implication des ONG et des parlementaires dans ce domaine. La recommandation essentielle faite par N.Burn est de formaliser le groupe d'harmonisation de l'aide avec la participation des ministères centraux clés, le MEF, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ainsi que le mécanisme national de mise en œuvre de la SNEES.
- **Concernant les principes de l'alignement et de la gestion axée sur les résultats de la DP, l'étude sur l'essai d'estimation des coûts de mise en œuvre des OMD gendérisés appuyée par UNIFEM (actuellement ONU FEMMES) pour le compte du MEF** élabore les principales recommandations suivantes: la nécessité de l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté; la nécessité de la coordination entre différents départements aux niveaux national, régional et local; le développement de la culture d'évaluation; le Renforcement des capacités dans le domaine des OMD et de la BSG; l'adoption d'une approche territoriale et multisectorielle pour la mise en œuvre des OMD (consolider l'INDH) et la mise en place de dispositifs statistiques communautaires<sup>16</sup>. Une autre étude concernant le principe de l'alignement<sup>17</sup> conclue que : Le Royaume du Maroc dispose de stratégies sectorielles et de plans opérationnels qui permettent à la communauté internationale des bailleurs de s'aligner aux priorités du pays et de renforcer les dimensions transversales dans un processus visant un développement humain durable mais une synergie est nécessaire entre les différentes stratégies. Le problème important relevé par cette étude de manière indirecte est que le Maroc ne dispose pas de stratégie globale de développement et qu'il est difficile avec des

---

<sup>15</sup> UNIFEM : « l'Intégration de la budgétisation sensible au genre dans l'agenda de l'efficacité de l'aide Rapport d'étude par pays : le Royaume du Maroc Nalini Burn, 2008

<sup>16</sup> MEF, DB : Estimation des coûts de mise en œuvre des OMD, présentation faite par A. Berrada et M.Bengrine, Dakar, 23 février 2009 disponible sur le site du MEF (Thème BSG)

<sup>17</sup> Ambassade de Belgique : étude relative à L'ALIGNEMENT DE LA COOPERATION BILATERALE DIRECTE BELGE AU MAROC N° 09-10/FDM à la demande de la DG de la Coopération au Développement RAPPORT D'ÉVALUATION ACE EUROPE, mai 2010

stratégies sectorielles de créer des synergies entre elles tenant compte des domaines transversaux tel que l'égalité de genre.

- Concernant l'intégration effective de la dimension genre dans les stratégies et programmes, deux documents de l'Ambassade de Belgique s'intéressent à cette question : le premier document <sup>18</sup> rappelle que la loi belge du 25 mai 1999 relative à la coopération internationale donne force légale au principe d'égalité des droits et des chances entre femmes et hommes, au respect des droits des enfants et de l'environnement et relève que le PIC 2010-2013 pour le Maroc retient cinq thèmes transversaux dont l'égalité des hommes et des femmes. Le deuxième document relatif à un atelier sur cette thématique<sup>19</sup> donne une synthèse de la réflexion au sujet de l'intégration du genre dans la coopération belgo-marocaine, particulièrement sur les indicateurs sensibles au genre qui serviraient au suivi et à l'évaluation du PIC. Il est apparu clairement au cours de l'atelier qu'il y a nécessité d'intégrer le genre dans les politiques sectorielles de l'agriculture et de l'eau en prenant appui sur les engagements du Maroc et de la Belgique au niveau national et international en matière d'égalité entre les sexes. Plusieurs indicateurs d'impact et d'effets sensibles au genre ont été proposés dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau ainsi que la réalisation d'une étude dans ce domaine (étude en cours sur cet aspect.<sup>20</sup>

### **2.3.2 - L'évaluation de l'efficacité de l'aide publique au développement**

Dans la nouvelle architecture de l'aide, le Maroc qui a délibérément choisi de se soumettre aux critères de l'évaluation de l'efficacité de l'aide, enregistre d'une enquête à l'autre des avancées notoires. Plus de 50% des indicateurs renseignés par les autorités marocaines lors de l'enquête de l'OCDE 2011 atteignent les objectifs cibles à l'horizon 2010<sup>21</sup>.

#### **L'appropriation**

Sur la question du critère de l'appropriation, le point de vue des différents acteurs diverge.

L'exigence par les évaluateurs de l'efficacité de l'aide d'une stratégie nationale de développement pousse certains pays à ne pas renseigner ce critère.

A l'instar de l'enquête de l'OCDE en 2008, celle de 2011 n'a pas évalué le Maroc pour cet indicateur en raison de divergences notoires en termes d'approches. Les décideurs marocains invoquent la nature fermée du questionnaire ce qui peut retentir négativement sur le score<sup>22</sup>. Cependant, les autorités marocaines ont comblé cette lacune en communiquant quelques éléments de son modèle de conduite des politiques publiques, et esquissé quelques réponses à certaines des questions du questionnaire afin d'aider l'OCDE à réaliser une analyse de nature plus qualitative qui pourrait être reflétée dans la rédaction du « Chapitre pays » pour le Maroc<sup>23</sup>.

---

<sup>18</sup> Ambassade de Belgique : Programme Indicatif de Coopération 2010–2013 Maroc : Méthodologie pour l'intégration effective des thèmes transversaux,

<sup>19</sup> Ambassade de Belgique : Rapport d'atelier du 22 octobre 2009 organisé par la coopération belgo-marocaine sur le thème de l'intégration du genre dans le PIC 2010-2013 Youssef Belal, consultant, Octobre 2009

<sup>20</sup> Etude en cours par l'agence d'exécution CTB : la prise en compte du genre dans deux secteurs prioritaires de coopération : agriculture et eau Entretien avec les représentants de la Coopération Belge

<sup>21</sup> Y. FARHAT (MEF 9 juin 2011) : Enquête 2011 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris

<sup>22</sup> Y. FARHAT (MEF 9 juin 2011) : Présentation des résultats de l'enquête 2011 sur l'efficacité de l'aide

<sup>23</sup> Idem : Présentation des résultats de l'enquête 2011 sur l'efficacité de l'aide

Même si du point de vue des décideurs<sup>24</sup>, le rapport du cinquantenaire sur le développement humain retrace des éléments de la vision de développement du pays à travers la mise en lumière des axes stratégiques à savoir l'éducation, la santé, la gouvernance, l'inclusion et l'habilitation des différentes catégories de la population pour la réalisation des objectifs de développement humain du pays grâce à l'élaboration et la mise en œuvre l'Initiative Nationale du Développement Humain<sup>25</sup>, les économistes du Cercle d'Analyse Economique de la Fondation Abderrahim Bouabid<sup>26</sup> considèrent qu'il n'y a pas d'éléments factuels confortant la thèse de l'existence d'une stratégie effective de développement économique. Pour ces économistes, la croissance des années 2000 s'explique par les bénéfices tirés d'une conjoncture internationale favorable qui a mieux servi nos concurrents directs et dévoilé nos faiblesses en matière de développement humain.

Considérant le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) comme un point d'ancrage, la banque mondiale dans son rapport No. 50316-MA publié en janvier 2010 reconnaît que le Maroc dispose d'un projet renouvelé de développement national<sup>27</sup> et que les systèmes du Maroc sont relativement solides et présentent un faible risque fiduciaire<sup>28</sup>.

### **L'alignement**

Le même rapport signale que l'aide dispensée au Maroc apparaît relativement bien alignée sur les priorités nationales. La bonne fiabilité des systèmes nationaux incite les donateurs à les utiliser et limite le recours aux structures de mise en œuvre parallèle. C'est ce qui ressort des données élaborées par la direction du budget à l'occasion de l'enquête 2011. L'aide comptabilisée dans le budget pour l'année 2010 représente 98% de l'aide versée au secteur public<sup>29</sup>.

En termes de prévisibilité, malgré l'identification d'un écart de 200 millions de dollars expliqué par la divergence des méthodes de calcul, elle a gagné 10 points en % passant de 68% en 2007 à 78% en 2010 contre un objectif cible de 71%. Toutefois, l'aide apparaît encore insuffisamment prévisible et les efforts pour améliorer le fonctionnement du système de passation des marchés doivent être soutenus<sup>30</sup>.

### **L'harmonisation**

S'agissant du critère de l'harmonisation, il a été évalué par l'enquête de l'OCDE en 2008<sup>31</sup>. L'examen de l'indicateur 9 qui mesure la part de l'aide versée au secteur public dans le cadre d'approches fondées sur des programmes montre selon cette enquête qu'environ 70 % de l'aide au secteur public est fournie dans le cadre de l'approche-programme soit quatre points de pourcentage de plus que l'objectif cible retenu pour cet indicateur à l'horizon 2010.

---

<sup>24</sup> Module optionnel 2011

<sup>25</sup> Mr. Mohamed CHAFIKI " Financing for Gender Equality and the Empowerment of Women Commission on the Status of Women Fifty-second session "New York, 25 February – 7 March 2008

<sup>26</sup> Cercle d'Analyse Economique de la Fondation Abderrahim Bouabid (Juin 2010) : « Le Maroc a-t-il une stratégie de développement économique ? Quelques éléments de réflexion pour un véritable décollage économique et social

<sup>27</sup> Document de la Banque mondiale Rapport No. 50316-MA CADRE DE PARTENARIAT STRATEGIQUE POUR LE ROYAUME DU MAROC 2010- 2013 Janvier 2010

<sup>28</sup> BM 2010 op - cit

<sup>29</sup> Idem : Présentation des résultats de l'enquête 2011 sur l'efficacité de l'aide

<sup>30</sup> Idem : Présentation des résultats de l'enquête 2011 sur l'efficacité de l'aide

<sup>31</sup> OCDE « enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de paris : rendre l'aide plus efficace d'ici 2010

Par contre, la même l'enquête révèle la faiblesse des scores<sup>32</sup> à l'horizon 2010 pour les indicateurs 10a<sup>33</sup> et 10b<sup>34</sup>.

Sur des données plus récentes issues de l'intervention du représentant de la direction du budget lors de la réunion du 9 juin 2011, les indicateurs 10a et 10b restent largement en deçà des objectifs cibles.

De son côté, la banque mondiale reconnaît les avancées dans ce domaine et de son point de vue « Les bailleurs de fonds reconnaissent de plus en plus leurs domaines d'avantage comparatif respectifs<sup>35</sup>. La direction du budget du ministère de l'économie et des finances (MEF)<sup>36</sup> reconnaît aussi que les bailleurs de fonds, pour le financement de projets au Maroc, se concertent et harmonisent de plus en plus leur intervention<sup>37</sup>.

### **La gestion axée sur les résultats**

Pour ce qui est du critère de la gestion axée sur les résultats, les enquêtes de l'OCDE en 2008<sup>38</sup> et 2011<sup>39</sup> n'ont pu émettre de notes pour le cadre d'évaluation des performances. Cependant, elles reconnaissent les efforts fournis en matière de réformes du système de gestion des finances publiques (SGFP). Elles soulignent aussi que les stratégies sectorielles fonctionnent selon le schéma d'une gestion axée sur les résultats. Dans le même ordre d'idées, les conditions d'exécution du budget ont été assouplies à travers l'octroi d'une grande marge de manœuvre aux gestionnaires dans l'utilisation des crédits budgétaires et la mise en place des indicateurs de performance<sup>40</sup>.

Alors que le taux d'adhésion des départements ministériels ne dépassait pas 70% en 2006, celui-ci est remonté à 98% en 2009 avec 1912 indicateur de performance contre seulement 234 en 2009<sup>41</sup>.

Il faut admettre que depuis l'enquête, le système de GFP s'est renforcé par la mise en œuvre du cadre des dépenses à moyen terme de cadre de dépense à moyen terme (CDMT) triennal et glissant, de l'Audit de performance et le développement de Systèmes d'information intégrés. C'est dans le cadre de cette réforme que la budgétisation sensible au genre (BSG) s'inscrit. Ce choix stratégique permet « de prendre en compte, dans le cadre de la programmation budgétaire, les besoins différenciés des différentes composantes des populations (femmes, enfants...) Elle se matérialise par le renforcement de la responsabilisation des acteurs locaux,

---

<sup>32</sup> Le niveau établi pour la coordination des missions effectuées par des donneurs n'est que de 14 %. Le score des travaux d'analyse par pays menés conjointement n'a pas dépassé 25%

<sup>33</sup> Mesure la proportion de missions sur le terrain effectuées conjointement

<sup>34</sup> La part des travaux d'analyse par pays menés conjointement ou donnant lieu à une coordination.

<sup>35</sup> Document de la Banque mondiale Rapport No. 50316-MA CADRE DE PARTENARIAT STRATEGIQUE POUR LE ROYAUME DU MAROC 2010- 2013 Janvier 2010

<sup>36</sup> MEF (DB) : Rapport d'activité 2009

<sup>37</sup> Tel a été le cas « récemment pour l'appui au plan d'urgence du secteur éducatif qui a bénéficié de la contribution harmonisée de cinq bailleurs de fonds Pour une enveloppe de financement de 477,2 M€ : UE (108 M€), BEI (200 M€), AFD (50 M€), BAD (75M€) et BIRD (44,2 M€: prêt engagé en 2010)

<sup>38</sup> OCDE « enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de paris : rendre l'aide plus efficace d'ici 2010 »

<sup>39</sup> force est de constater que l'enquête 2011 ne pourra pas noter cet indicateur et ce pour les mêmes raisons invoquées pour l'appropriation : il faut peut être ajouter le point de vue selon lequel il y a un effort à mettre du côté de l'OCDE pour lire les efforts fournis dans ce domaine par le Maroc qui s'inspire d'une culture financière francophone. Les avancées du Maroc peuvent avoir un contenu consistant mais non reconnues par le modèle anglo-saxon.(Y. Farhat et M. Chafiki (juin 2011) op cit.)

<sup>40</sup> OCDE « enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de paris : rendre l'aide plus efficace d'ici 2010 »

<sup>41</sup> Hindi Jalal (Rabat, le 10 octobre 2009) La Budgétisation Sensible au Genre au Maroc Principales réalisations et perspectives

l'instauration d'indicateurs pouvant évaluer le degré de satisfaction desdits besoins et l'appréciation de la pertinence des politiques publiques en matière notamment de l'atténuation de la pauvreté et des inégalités »<sup>42</sup>.

### **La responsabilité mutuelle**

Selon l'enquête de l'OCDE de 2008<sup>43</sup>, le mécanisme de responsabilité mutuelle (RM) n'existe pas encore au Maroc. Ce constat est confirmé par les décideurs qui reconnaissent que « Le concept d'évaluation mutuelle des différents intervenants est encore à ses débuts au Maroc et cet outil devrait être renforcé et institutionnalisé pour que cette pratique devienne systématique lors des évaluations des programmes de développement qui impliquent plusieurs intervenants (donneurs, institutions nationales et société civile »<sup>44</sup>. Cependant, il y a lieu de noter la régularité des évaluations concernant l'engagement du Maroc dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et l'évaluation élaboré mi-parcours du programme BSG. Dans le même ordre d'idées, une enquête pilote été réalisée au niveau communal pour la mise en place d'un dispositif de suivi communautaire sensible au genre Country based monitoring System (CBMS)<sup>45</sup>. Enfin, une étude portant sur l'estimation des coûts de réalisation au Maroc des Objectifs du Millénaire pour le Développement gendérisés a été conduite<sup>46</sup> afin de circonscrire les efforts qui restent à déployer pour atteindre les objectifs fixés.

## **3 - IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX DECIDEURS**

### **3.1 - Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)**

Dans le sujet que nous traitons, Le MEF intervient non seulement en tant que coordinateur de l'aide mais aussi en tant qu'autorité budgétaire responsable de l'élaboration de la loi de finances. Il veille à traduire la volonté de l'Etat pour la prise en considération du genre dans le budget. Pour faire avancer les objectifs de l'égalité des sexes et les intérêts des femmes et des hommes dans toutes les décisions et dans la planification du développement, et pour optimiser l'utilisation des ressources disponibles, le Ministère de des Finances a entrepris depuis 2005 d'intégrer la dimension genre dans le budget de l'Etat. « La gendérisation du budget est retenue comme action phare des programmes stratégiques du Ministère de l'Economie et des Finances, marquant l'affirmation de l'ancrage du processus d'introduction de la dimension "genre" dans l'élaboration et l'analyse des budgets sectoriels en tant que composante de la réforme budgétaire<sup>47</sup> ». C'est la direction des études et des prévisions financières (DEPF) qui a piloté la mise en place de la budgétisation sensible au genre (BSG) et donc « la mise en œuvre d'outils de vulgarisation, le développement d'un système de gestion des connaissances et d'une stratégie de communication ainsi que l'accompagnement des départements ministériels dans le sens de l'intégration effective de cette dimension dans la planification et la programmation budgétaire et l'élaboration d'un rapport annuel Genre accompagnant le

---

<sup>42</sup> MEF (Direction du budget Mai 2008) : Compte-rendu du séminaire sur la bonne gouvernance des finances publiques

<sup>43</sup> OCDE « enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de paris : rendre l'aide plus efficace d'ici 2010 »

<sup>44</sup> Module optionnel 2011

<sup>45</sup> Direction des études et de la prévision financière et UNIFEM (Octobre 2007) ; cf le lien suivant [http://www.pep-net.org/fileadmin/medias/pdf/files\\_events/Morocco\\_Paper1.pdf](http://www.pep-net.org/fileadmin/medias/pdf/files_events/Morocco_Paper1.pdf)

Le dispositif CBMS a été mis en place dans la municipalité d'Essaouira et la commune rurale de Bouabout.

<sup>46</sup> Direction des études et de la prévision financière et UNIFEM (Décembre 2007) : « Essai d'estimation de coût de mise en œuvre des OMD gendérisés au Maroc »

<sup>47</sup> MEF : Rapport genre 2011

projet de loi de finances »<sup>48</sup>. C'est dans ce sens qu'ont été organisés divers ateliers et sessions de formation au profit des chargés de la planification et de la programmation budgétaire du MEF, des autres départements ministériels, des parlementaires et de représentants d'ONG<sup>49</sup>.

Dans le plan d'action Maroc pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et du Programme d'Action d'Accra<sup>50</sup>, le ministère des finances, à côté des départements sectoriels, est considéré comme une entité responsable des actions et des résultats attendus en matière de :

- L'Appropriation et rôle de leadership du Maroc du processus de développement ;
- L'Amélioration de l'efficacité et de la prévisibilité de l'aide ;
- L'Alignement sur le système pays ;
- Le Développement de la transparence ;
- Le Développement de la complémentarité et de la division de travail entre bailleurs de fonds ;
- La Gestion axée sur les résultats ;
- La Responsabilité mutuelle.

C'est la direction du budget<sup>51</sup> qui prend en charge avec l'appui de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le développement (AECID), du PNUD et d'autres bailleurs de fonds la mise en place d'un Système d'Information Géographique des projets de Développement au Maroc au profit du Ministère et de ses partenaires, à savoir : l'Administration Marocaine, les Bailleurs de Fonds et les Citoyens.

La direction du budget joue aussi le rôle de Coordonnateur national pour l'OCDE au sein du MEF et à ce titre elle présente les résultats de l'enquête par rapport aux indicateurs les plus importants.

En cohérence avec les mutations institutionnelles en cours, le Maroc a choisi de renseigner le module optionnel relatif à l'Égalité Hommes-Femmes.

Ce module élaboré par le réseau du CAD sur l'égalité Hommes Femmes, Gendernet, a pour but de faciliter le dialogue sur cette question. Trois catégories de questions avec plusieurs sous questions ont été posées à 3 types d'acteurs (Bailleurs, décideurs et ONG)<sup>52</sup>. Certaines questions sont similaires à celles posées dans le rapport méthodologique de l'étude en cours. Ainsi, pour ces questions, les résultats de l'enquête réalisée par ONU Femmes<sup>53</sup> (qui a apporté un appui technique au MEF à cette fin), ainsi que les réponses faites par différents bailleurs<sup>54</sup> sont des éléments essentiels pour notre étude et ce, essentiellement en ce qui concerne les stratégies pays des donateurs et le suivi évaluation de leur aide dans une perspective genre. Pour les décideurs, seuls deux Départements ministériels ont répondu aux questions et pour

---

<sup>48</sup> MEF (Direction du budget Mai 2008) : Compte-rendu du séminaire sur la bonne gouvernance des finances publiques

<sup>49</sup> MEF (M. CHAFIKI Québec, Septembre 2008) : Le Budget Genre au Maroc, une perspective stratégique pour l'égalité des sexes et l'habilitation des femmes

<sup>50</sup> Ministère de l'économie et des finances (22 juin 2010) : « Note de présentation du Plan d'Action Maroc pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et du Programme d'Action d'Accra sur l'efficacité de l'aide publique au développement »

<sup>51</sup> SIG cf aussi DB 2009

<sup>52</sup> Voir liste des acteurs contactés en annexe

<sup>53</sup> ONU Femmes Rabat, Avril 2011

<sup>54</sup> Bailleurs : questionnaires remplis

les ONG seulement trois ont répondu. IL faut noter aussi que ce travail a été réalisé en deux mois et que le questionnaire a été envoyé par courrier électronique.

Lors de la présentation de l'analyse qualitative relative au module optionnel sur l'égalité hommes-femmes et l'efficacité de l'aide au développement<sup>55</sup>, le directeur des études et des prévisions financières a mis plutôt l'accent les avancées du Maroc dans le domaine et surtout sur les difficultés qui empêchent de renseigner les différentes questions. A titre d'exemple, l'indicateur relatif à l'intégration de l'égalité Hommes-Femmes dans les politiques de développement, formulé en termes d'existence de crédits spécifiques pour les femmes n'a pu être renseigné. Les autorités marocaines justifient cela en développant l'idée selon laquelle, l'allocation de crédits spécifiques aux femmes va à l'encontre des fondements de la budgétisation sensible au genre.

Enfin, il faut noter que la DEPF dispose d'une expertise confirmée pour intégrer les statistiques désagrégées par sexe et les données des enquêtes budget temps dans les matrices de comptabilités sociales, « qui peuvent à leur tour, alimenter les modèles d'équilibre général calculable <sup>56</sup>».

### **3.2 - Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC)**

Le MAEC assure avec le ministère des finances et le ministère des affaires économiques et générales, la coordination de tous les programmes de coopération mis en œuvre au niveau national. Il « joue un rôle très actif dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets et des programmes de coopération (Union Européenne, Espagne, PNUD...) qui intègrent de plus en plus la dimension genre » <sup>57</sup>. Ainsi ; il s'emploie à traduire les engagements internationaux du Maroc en véritables actions de terrain et à ce que l'égalité des sexes soit un thème transversal au niveau de tous les secteurs et à tous les niveaux d'intervention. Il veille à la mise en place de programmes de coopération ciblant le renforcement des capacités des femmes et la lutte contre les inégalités liées au genre.

Il a fortement contribué, à travers le renforcement de la collaboration avec les partenaires stratégiques et l'intégration transversale de la dimension genre, à la réalisation de la Stratégie Nationale pour la Promotion de l'Equité et de l'Egalité entre les Sexes,

Il contribue également en assistant les efforts nationaux pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) plus particulièrement au niveau de l'OMD 8<sup>58</sup> et sa cible 23<sup>59</sup>

### **3.3 - Le Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité**

---

<sup>55</sup> Idem : présentation de M chafiki lors de la réunion du 9 juin

<sup>56</sup> MEF (DEPF 2007) : « Compte rendu du Workshop sur la budgétisation sensible au genre Organisé à Turin du 20 au 22 novembre 2007

<sup>57</sup> MEF : Rapport genre 2011

<sup>58</sup> "Mettre en place un partenariat mondial pour le développement"

<sup>59</sup> « Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert fondé sur des règles prévisible et non discriminatoire

Dans le domaine de l'EG, le Département du Développement Social de la Famille et de la Solidarité s'appuie sur la SNEES (Stratégie Nationale pour l'équité et l'égalité entre les sexes) et la Stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes (LCVF)<sup>60</sup>.

Il est à rappeler que la SNEES cible à la fois l'influence et l'orientation équitable et égalitaire des politiques et des programmes de développement sur les femmes et les hommes et les profits et bénéfices que doivent tirer de manière équitable les femmes et les hommes, les filles et les garçons des différents programmes de développement.

La seconde stratégie de LCVF vise l'éradication à terme de la violence envers les femmes.

Pour réaliser les objectifs fixés dans le cadre des stratégies d'intégration du Genre dans le développement, plusieurs projets et programmes ont été mis en œuvre à l'intention des femmes :

- Plan opérationnel de la Stratégie Nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes (LCVF)
- Plan d'action de la charte nationale pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias
- L'agenda gouvernemental pour l'égalité « 2010- 2012 »
- Projet TAMKINE
- Suivi de la mise en œuvre des engagements internationaux et régionaux (CEDAW, plate forme de Beijing, les objectifs du Millénaire ...)
- Appui à la participation politique des femmes
- Projet de la promotion de l'égalité dans la région de Tanger-Tétouan (2006 -2012)
- Création d'un centre pour les auteurs de violence
- Création d'un comité de coopération genre
- Promotion de la participation des femmes dans les instances élus
- Mise en place d'une base de données statistiques sur la situation de la femme
- Refonte du système d'information institutionnel sur la violence fondée sur le genre
- Centres multifonctionnels modélisés pour la protection des droits des femmes contre les violences et renforcement des capacités des acteurs locaux dans les régions
- Consolidation des Centres d'écoute nationale au profit des femmes victimes de violence
- L'agenda gouvernemental pour l'égalité « 2011- 2015 »

Ce dernier agenda comprend<sup>61</sup> :

- Neuf domaines prioritaires :

---

60 Entretien avec SAIDA DRISSI Chef de division des affaires de la femme au Ministère du Développement Social de la famille et de la solidarité (MDSFS)

61 Présentation du MDSFS lors du séminaire du lancement de l'étude le 12 juillet 2011

- Trente objectifs stratégiques arrêtés par les départements ministériels
- 100 actions/mesures clés
- Nombre d'indicateurs de suivi/évaluation
- Un calendrier d'exécution de 2011 à 2015
- Un budget estimé à 2 Milliards DH

Les neuf domaines concernés sont<sup>62</sup> :

- Ancrage institutionnel de l'égalité de genre
- Accès équitable et égal des filles et des garçons à un système éducatif de qualité et qualifiant
- Accès équitable et égal des filles, femmes, garçons et hommes aux services de santé
- Accès équitable et égal des filles, femmes, garçons et hommes aux infrastructures de base
- Accès équitable et égal des femmes et des hommes aux droits civils et lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes
- Accès équitable et égal aux postes de prise de décision électifs et dans l'administration
- Lutte contre les inégalités basées sur le genre sur le marché de l'emploi
- Lutte contre les différentes formes de vulnérabilité subies par les filles et femmes rurales
- Diffusion de la culture de l'égalité et lutte contre les stéréotypes sexistes

### 3.4 - Le Haut Commissariat au Plan (HCP)

Pour renforcer **la gestion axée sur les résultats** et améliorer la connaissance, le Haut Commissariat au Plan produit de plus en plus des statistiques désagrégées par sexe<sup>63</sup> :

- Il publie systématiquement des recueils statistiques gendérisés ;
- Il a réalisé en 2009 l'enquête nationale sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes ;
- Il mène actuellement une enquête sur le budget temps.

Les données statistiques désagrégées selon le sexe peuvent faciliter l'évaluation de l'efficacité de l'aide dans une Perspective genre au Maroc. Elles sont nécessaires « à la description de la situation de référence afin de cerner les inégalités existantes et d'élaborer des indicateurs de suivi et d'objectifs à atteindre et ce, dans l'objectif de réduire les gaps constatés »<sup>64</sup>.

<sup>62</sup> Présentation du MDSFS lors du séminaire du lancement de l'étude le 12 juillet 2011

<sup>63</sup> HCP : Système d'Information Statistique au Maroc Réalisations et plan d'action à moyen terme

<sup>64</sup> Module optionnel, 2011

Au Maroc un grand effort a été fait dans ce sens par le HCP qui publie régulièrement des statistiques (démographiques et socio économiques) désagrégées selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence disponibles sur son site web.<sup>65</sup> Cependant il reste un effort à faire au niveau de l'emploi, des revenus et des niveaux de pauvreté. Il est à signaler aussi que le HCP est une institution gouvernementale et qu'il est le seul producteur d'informations, ce qui ne permet pas une comparaison des données avec d'autres institutions.

Des données précises selon le sexe sont aussi publiées par les différents rapports OMD<sup>66</sup>. En effet, depuis le premier rapport en 2005 la question du genre a été prise en compte dans tous les OMD. Plusieurs cibles et indicateurs sensibles au genre ont été ajoutés par rapport aux cibles et indicateurs internationaux. Tous les OMD sont gendérisés et l'information désagrégée par sexe est disponible pour toutes les cibles pour les 8 objectifs. Pour l'OMD 8, il a été relevé que le financement des Services sociaux de base (qui bénéficient en premier lieu aux femmes et aux filles) par les donateurs est peu important et en deçà de leurs engagements. Le problème du financement pour la réalisation des OMD gendérisés a été posé ainsi que la faiblesse de l'APD par rapport aux engagements des partenaires.

### 3.5 - Le parlement

Alors que les femmes n'étaient guère représentées au parlement pendant des décennies, l'institution en 2002 d'un système de quotas à la Chambre des Représentants a permis de réserver 30 sièges à des femmes qui doivent être élues sur une liste nationale de candidates : 30 femmes sur les listes nationales et 5 sur les listes locales, sur un total de 325 représentants, soit 17,5 fois plus qu'en 1997.

Cependant le taux de représentativité de la femme au parlement a "régressé en cinq ans, passant de 10,8% en 2002 à 10,46% en 2007<sup>67</sup>. Ce qui lui a valu la 125<sup>ème</sup> place (sur 130) dans le classement de l'égalité hommes/femmes établi par le Forum économique mondial en 2007<sup>68</sup>.

Dans un contexte marqué par l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution, le conseil des ministres a adopté le 9 septembre 2011 le texte concernant les quotas appliqués aux listes électorales réservant soixante fauteuils aux femmes et trente aux candidats âgés de moins de 40 ans<sup>69</sup>.

Les questions de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et du genre ne sont pas traitées dans des commissions dédiées à ces thématiques. En revanche, les femmes membres des deux chambres ont créé, en 2005, le Forum des femmes parlementaires marocaines qui vise le renforcement de la coopération entre les femmes membres du parlement et la promotion du rôle des femmes dans le cadre de la démocratie parlementaire marocaine<sup>70</sup>.

D'après la loi organique des finances le parlement autorise pour une année le ministre des finances à lever les fonds nécessaires au titre des financements intérieurs et extérieurs. Cette façon de procéder fait que le problème de l'APD échappe aux discussions budgétaires. Il en découle, la quasi absence d'un débat politique au sein du parlement sur la question de

---

<sup>65</sup> Site web HCP : [www.hcp.ma](http://www.hcp.ma)

<sup>66</sup> Cf les rapports au titre des années 2005, 2007 et 2009

<sup>67</sup> <http://www.aufaitmaroc.com/actualites/maroc/2010/9/1/>

<sup>68</sup> <http://www.aufaitmaroc.com/actualites/maroc/2010/9/1/>

<sup>69</sup> <http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2011/09/15/feature-03>

<sup>70</sup> <http://www.maghress.com/fr/lematin/81195>

l'efficacité de l'aide notamment celle sensible au genre. Même si historiquement les partis politiques marocains ont toujours intégré le problème des inégalités Hommes Femmes dans leurs préoccupations, la question de l'égalité n'est pas toujours posée de manière spécifique et claire.

Il faut cependant souligner que le parlement a participé dans le cadre de l'approche participative en concertation avec les différents acteurs à l'élaboration de l'agenda Agenda Gouvernemental pour l'Egalité 2011-2015<sup>71</sup>

Le rapport genre accompagnant la loi de finances donne aux parlementaires les outils nécessaires pour évaluer le degré d'intégration du genre dans les politiques publiques. « Les débats parlementaires et les questions orales autour du projet de budget montrent l'intérêt accru des parlementaires sur le Budgétisation Sensible au Genre »<sup>72</sup>.

#### **4 - IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX DONNEURS DE L'EGALITE DE GENRE**

##### **Les principaux bailleurs de l'EG**

A partir de certains indicateurs quantitatifs relatifs à ces cinq dernières années<sup>73</sup> et d'entretiens réalisés avec les donneurs reconnus pour leur appui à l'EG, les cinq principaux bailleurs identifiés dans le domaine de l'EG sont : La Coopération espagnole : AECID, L'UE, La Coopération belge, La Coopération canadienne (ACDI), La Coopération allemande (GIZ).

Il existe quelques fondations privées au Maroc mais leur rôle dans le financement de l'EG est insignifiant.

Comme le montrent les données du tableau ci-dessous :

L'AECID est intervenue via le Programme TAMKINE (2008-2011/2012) pour un montant 8.400.000\$. Sur la durée précitée le montant exprimé en euro avoisine 16 millions d'€ dont 37,5% consacrée à TAMKINE et le reste pour les ONG.

L'intervention de L'ACDI dans le domaine du genre a concerné surtout le Fonds d'Appui à l'Egalité entre les Sexes Phase II (2005-2011) pour un montant de l'ordre de 4321500\$.

La Coopération Belge a alloué un montant de 8000000€ pour le genre, l'environnement et les Droits de l'enfant.

L'UE a prévu dans son programme indicatif national (2011-2013) PIN 35 millions d'€ dont six millions consacrée 19 projets des associations de la société civile pour la promotion des droits de l'Homme en général et des droits de femmes en particulier.

La GTZ (GIZ actuellement) intervient surtout à travers son appui technique : elle veille surtout à l'Intégration de l'approche genre dans les politiques de développement économique et social au Maroc avec le MDSFS depuis 2003.

---

<sup>71</sup> Présentation du MDSFS lors du séminaire du lancement de l'étude le 12 juillet 2011

<sup>72</sup> Mohamed CHAFIKI " Financing for Gender Equality and the Empowerment of Women Commission on the Status of Women Fifty-second session "New York, 25 February – 7 March 2008

<sup>73</sup> Qui seront précisées dans le cadre du chapitre sur les flux d'aide pour l'EG, Rapport de l'étude

**Tableau III : Les cinq principaux bailleurs de l'EG**

	<b>Donateurs</b>	<b>Programmes</b>	<b>Montant</b>	<b>Observations</b>
<b>1°</b>	AECID (Agence espagnole de coopération internationale pour le développement)	Programme TAMKINE (2008-2011/2012)	\$ 8.400.000 + ONGD	Depuis 2005: 6 mill € (TAMKINE) + 10 mill (ONGD)
<b>2°</b>	ACDI (Agence canadienne de développement international)	Fonds d'Appui à l'Egalité entre les Sexes Phase II (2005-2011)	\$ 4 321 500	.....
<b>3°</b>	Coopération Belge	Programme 2010-2013: genre, environnement, les Droits de l'enfant	8 000 000 €	.....
<b>4°</b>	GIZ	Intégration de l'approche de genre dans les politiques de développement économique et social au Maroc avec le MDSFS depuis 2003	Appui plus technique que financière	.....
<b>5°</b>	UE	19 projets des associations de la société civile pour la promotion des droits de l'Homme en général et des droits de femmes en particulier	6 000 000 €	PIN prévu 2011-2013 (35 millions)

**Source :** Coopération espagnole : note, juillet 2011

Pour le financement de l'égalité de genre il est à préciser qu'il existe deux catégories de donneurs dont nous tiendrons compte:

- Ceux qui apportent un appui financier : Les cinq principaux donneurs identifiés qui apportent un appui financier et avec lesquels il y'a eu des réunions de travail sont : La Coopération espagnole : AECID, L'UE ; La Coopération belge ; La Coopération canadienne (ACDI) ; La Coopération allemande (GIZ) (voir en annexe le guide d'entretien Bailleurs et la liste des personnes contactées) ;
- Ceux qui apportent seulement un appui technique : Les principaux donneurs qui apportent leur appui technique et avec lesquels il y'a eu des réunions de travail appartiennent au SNU : l'ONU Femmes et le PNUD.

Le plan adopté pour chacun des donneurs répond aux principales questions posées dans la note méthodologique (étape 2) :

- Le financement de l'EG
- Les stratégies adoptées
- La coordination entre les bailleurs et avec d'autres acteurs

- Les cadres d'évaluation

#### **4.1 - La Coopération espagnole (CE) : AECID <sup>74</sup>**

##### **4.1.2 - Financement**

Le Maroc est un pays prioritaire pour la Coopération Espagnole (3<sup>ème</sup> donneur voir tableau II page 11) dans les domaines principaux suivants : gouvernance démocratique, services sociaux de base, réduction de la pauvreté ; genre et développement. « Nous promouvons les initiatives qui contribuent au plein exercice des droits économiques des femmes et au renforcement de processus de changement en direction d'une égalité de forme et réelle, qui garantissent le plein exercice des droits sociaux, civils et politiques des femmes et des petites filles »<sup>75</sup>.

Au Maroc, La CE a trois voies de financement :

- Voie bilatérale directe aux institutions marocaines : 1/3 du financement mais pas dans l'EG ;
- voie à travers les NU : 1/3 ;
- le reste avec les ONG espagnoles.

C'est la CE qui a financé le plus l'égalité de genre au Maroc. Ainsi dans le cadre du partenariat avec les NU un fonds de 600Millions d'euros exclusivement espagnol a été octroyé par la CE en 2007 et ce, dans le cadre du programme Millenium Development Goals (MDG). La CE est le premier bailleur du SNU grâce à ce fonds et le premier bailleur d'ONU Femmes. La CE est le premier bailleur en quantité et qualité au Maroc puisque les projets sont réalisés en partenariat avec des ONG espagnoles qui elles mêmes ont des partenariats avec des ONG marocaines.

Dans ce cadre, le Maroc a bénéficié d'un grand projet pour l'EG avec ONU Femmes : Programme Tamkine, programme multisectoriel de lutte contre les violences fondées sur le genre par l'autonomisation des femmes et des filles au Maroc. Ce projet accompagne les réformes entamées par le Maroc dans le domaine de l'égalité de genre et concerne principalement la mise en œuvre du code de la famille et la réforme de la justice..Le montant alloué s'élève entre 8 à 10M\$<sup>76</sup>.

Ce projet est réalisé en synergie avec les ONG espagnoles (dollars) qui sont partenaires avec des ONG marocaines. Ce projet fonctionne très bien.

Ce n'est qu'après la signature de l'accord pour le financement de l'agenda de l'égalité des sexes que l'UE deviendra premier bailleur sur cette question. (Voir UE ci-dessous)

##### **4.1.2 - Stratégie de l'aide**

Le domaine du genre est un domaine particulier dans la stratégie d'aide de la CE 2009-2012(plan directeur de la coopération espagnole) et cette stratégie tient compte des engagements pris pour l'égalité de genre au niveau international et national.

---

<sup>74</sup> A partir des Entretiens

<sup>75</sup> Ministère des Affaires extérieures et de la Coopération : Plan directeur de la CE 2009-2012

<sup>76</sup> [http://www.social.gov.ma/MdsfsFichiers/pdf/Programme\\_Tamkine\\_Fr.pdf](http://www.social.gov.ma/MdsfsFichiers/pdf/Programme_Tamkine_Fr.pdf)

Il existe une stratégie genre de la CE.<sup>77</sup> « La Stratégie de Genre de la Coopération Espagnole au Développement en matière de genre et développement est l'instrument essentiel pour mettre en œuvre les priorités établies par le Plan directeur, la Loi 23/1998 du 7 juillet relative à la coopération internationale au développement (LCID) et la Loi 3/2007 du 22 mars pour l'égalité effective des hommes et des femmes, en ce qui concerne la politique de développement. »

Les ONG des Droits des femmes jouent un rôle important par le relais des ONG espagnoles.

Une réflexion a commencé pour la réalisation d'une stratégie commune entre les membres de l'UE ce qui a été signalé par d'autres bailleurs de fonds.

#### **4.1.3 - Harmonisation et coordination**

La CE appartient à tous les groupes de coordination (voir en annexes les groupes de coordination).

Avant 2009/2010, la coordination entre bailleurs se faisait de manière informelle. Actuellement avec la création du groupe sur la qualité de l'aide elle est institutionnalisée.

Il existe une coordination avec d'autres acteurs sur les questions de genre : réunions périodiques avec les ONG espagnoles qui travaillent avec les ONG marocaines, membre du comité de pilotage pour la mise en œuvre du programme Tamkine.

#### **4.1.4 - Evaluation**

Il n'y a pas de cadre spécifique d'évaluation des programmes sensibles au genre. Les évaluations sont périodiques pour tous les programmes de la CE. Il existe une évaluation mi-parcours pour le programme Tamkine et le rapport est consultable<sup>78</sup>. Il y'a des rapports périodiques sur le financement de la CE où le genre est un domaine particulier.

## **4.2 - L'Union Européenne(UE)**

### **4.2.1 - Financement**

Le Maroc est un partenaire privilégié de l'Union Européenne. Depuis 2004, et en complément au processus de coopération euro-méditerranéen lancé à Barcelone en 1995, l'Union européenne a mis en place **la Politique Européenne de Voisinage (PEV)** qui établit un nouveau cadre de relations entre l'Union européenne et ses voisins de la Méditerranée du Sud. le Maroc a fait partie des premiers pays de la Méditerranée à signer un Plan d'Action Voisinage avec l'UE<sup>79</sup>.

Dans ce contexte et tenant compte de l'alignement aux politiques nationales, l'UE concentrera ses efforts en particulier sur les axes prioritaires suivants :

- Les secteurs sociaux, en particulier l'Education, la Santé et la protection sociale ;

---

<sup>77</sup> Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération d'Espagne : Stratégie de genre de la CE au développement, résumé exécutif. Document traduit envoyé par la CE au Maroc. (sans date)

<sup>78</sup> Fonds des NU pour la réalisation des OMD (Espagne PNUD) MDG Achievement Fund. Rapport Final *Évaluation Mi-parcours*, Programme Multisectoriel de Lutte Contre les Violences Fondées sur le Genre par l'Autonomisation des Femmes et des Filles au Maroc - TAMKINE2008-2011PORTAIL « GENRE» Rédigé par :Dr. W-Emmanuel LAYOUN Aout 2010 ;

<sup>79</sup> UE instrument européen de voisinage et de partenariat Maroc, document de stratégie 2007 – 2013 [http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi\\_csp\\_morocco\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi_csp_morocco_fr.pdf)

- L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) ;
- La modernisation économique, en particulier l'appui à la mise à niveau du secteur privé, le renforcement de la formation professionnelle, la modernisation des entreprises, l'agriculture et la pêche, les transports, l'énergie, d'une manière générale ;
- L'amélioration du cadre des investissements et de la concurrence dans le cadre d'une économie de marché ouverte ;
- L'appui institutionnel, en soutien à la mise en œuvre de l'Accord d'Association et du Plan d'Action Voisinage ;
- La bonne gouvernance et la promotion des Droits de l'homme et des libertés fondamentales ;
- La protection de l'environnement.

L'EG ne constitue pas un axe prioritaire spécifique dans le cadre de la stratégie de l'UE mais fera l'objet d'un financement important dans le cadre du nouveau programme d'action annuel 2011 pour le Maroc approuvé par l'UE le 10 août 2011<sup>80</sup>. Dans ce cadre, sur un montant de un milliard 572 millions de DH, le financement pour la mise en œuvre de l'AES bénéficiera d'un montant de 396 millions de DH (35 Millions d'euros).

L'UE sera donc à partir de la réalisation de ce nouveau programme, un grand bailleur de fonds pour l'égalité des genres. Les fonds vont être bientôt versés et passeront par le Trésor.

Pour l'UE, 90% des fonds versés sont sous forme d'appui budgétaire liés à des conditionnalités c'est-à-dire à des stratégies sectorielles du Maroc.

#### 4.2.2 - Harmonisation et coordination

De 2002 à 2008, il y'avait une série de groupes thématiques sectoriels créés en fonction des secteurs prioritaires du gouvernement Certains Groupes Thématiques ne comprennent que les pays de l'UE. D'autres sont ouverts. L'UE est chef de file pour la plupart de ces groupes thématiques (Voir en annexes III la liste).

Après 2008, un **groupe thématique harmonisation de l'aide** qui regroupe tous les bailleurs de fonds **a été mis** en place suite aux recommandations de l'enquête de l'OCDE 2008. Un plan d'action des bailleurs de fonds a été élaboré (document informel) et plusieurs réunions pilotées par le MEF ont eu lieu. Ce GT harmonisation de l'aide a été rebaptisé **Groupe Thématique sur la qualité de l'aide** (pour qu'il n'y ait pas de confusion avec la déclaration de Paris) et il est copiloté par le PNUD et l'UE. Il y'a eu 3 réunions depuis sa création(voir en annexes « Groupes Thématiques ») Le GT fonctionne bien Il a organisé avec les NU un atelier de travail en juillet 2010 sur les bonnes pratiques pour l'efficacité de l'aide en se basant sur 3 indicateurs de l'OCDE. Plusieurs bonnes pratiques ont été identifiées dont :

- la coordination de programmes de 6 bailleurs de fonds dans le secteur de l'éducation et l'élaboration de programmes conjoints ;
- des programmes conjoints de l'UE avec le FNUAP concernant plusieurs domaines.

<sup>80</sup> [http://eeas.europa.eu/delegations/morocco/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/morocco/index_fr.htm): Communiqué de presse : l'UE a approuvé le nouveau plan d'action 2011 pour le Maroc

L'objectif de cet atelier est aussi de présenter un plan d'action de bonnes pratiques au gouvernement (en cours d'élaboration).

Après un bilan fait en 2010 des GT sectoriels, il s'est révélé qu'il y'avait trop de GT et certains ne fonctionnaient plus dont **le GT Genre** (pilote par l'Allemagne mais depuis 2006 il ne fonctionne plus) L'UE a fait donc une proposition de restructuration des GT (voir « groupes thématiques » en annexes) et il a été créé un nouveau GT genre s'intitulant « protection sociale et genre » en fin 2010. Ce GT est ouvert à tous les donateurs mais il n'a pas encore commencé à fonctionner (aucune réunion n'a été programmée).

#### **4.2.3 - Stratégie de l'aide**

L'UE a plusieurs documents de stratégie pour l'aide allouée au Maroc : UE instrument européen de voisinage et de partenariat Maroc, document de stratégie 2007 – 2013 original et révisé ; Mid-Term Review of the Country Strategy Paper Morocco 2007-2013 and National Indicative Program 2011-2013 ; UE instrument européen de voisinage, programme indicatif national 2007-2010.<sup>81</sup>

Ces stratégies sont alignées sur celles du gouvernement et tiennent compte de l'égalité des genres de manière transversale et les ONG sont consultées pour leur élaboration y compris les ONG femmes<sup>82</sup>

Le nouveau programme indicatif National 2011-2013 retient le thème de la Promotion de l'Égalité hommes/femmes qui se décline en trois volets :

- Un premier volet juridique : appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de cadres juridiques et réglementaires, en particulier le code de la famille, une loi incriminant la violence à l'égard des femmes, une loi contre le travail domestique des filles mineures etc;
- Un second volet institutionnel et social, portant notamment sur la promotion du rôle de la femme dans le progrès économique et social, accompagné d'actions concrètes dans des domaines spécifiques tels que l'éducation, la formation, ou la lutte contre la violence à l'encontre des femmes ;
- Un volet de communication, avec la promotion de la culture de l'égalité notamment à travers des actions de sensibilisation et de formation.

Il n'y a pas de stratégie d'aide commune des Bailleurs mais il y'a une réflexion sur une stratégie d'aide commune avec les pays de l'UE.

#### **4.2.4 - Evaluation**

D'après les entretiens réalisés les informations à ce sujet sont :

- un document de suivi évaluation annuel des programmes avec des indicateurs sensibles au genre existe mais c'est un document interne ;

---

<sup>81</sup> - [http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi\\_csp\\_morocco\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi_csp_morocco_fr.pdf)  
- [http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/2011\\_enpi\\_csp\\_nip\\_morocco\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/2011_enpi_csp_nip_morocco_en.pdf)  
- [http://www.enpi-programming.eu/wcm/dmdocuments/Concept\\_Note\\_for\\_Morocco.pdf](http://www.enpi-programming.eu/wcm/dmdocuments/Concept_Note_for_Morocco.pdf)  
- [http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi\\_nip\\_morocco\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi_nip_morocco_fr.pdf)

<sup>82</sup> : Informations à partir des entretiens effectués

- les donateurs ne réalisent pas de rapports périodiques sur le financement de l'égalité de genre car cela demanderait une analyse spécifique avec beaucoup de travail.

### **4.3 - La Coopération belge**

#### **4.3.1 - Le financement de l'EG**

Le Maroc est un des principaux pays partenaires de la coopération belge au développement. Avec le nouveau Programme indicatif de coopération 2010-2013, la Belgique devient le deuxième pays donateur en termes de coopération bilatérale<sup>83</sup>.

Pour l'EG, La Coopération belge soutient les efforts du Maroc « pour améliorer la situation de la femme en appuyant activement des acteurs de la société civile dans les régions prioritaires d'intervention, à savoir, le Souss-Massa-Drâa, le Nord Casablanca et l'Oriental. »

Parmi les instruments de la coopération belge mettant l'accent sur l'égalité hommes-femmes, il y'a le Financement Direct des ONG locales (actives dans le domaine des droits des femmes et des enfants) et le Programme de Renforcement des Capacités Institutionnelles par l'Octroi de Bourses. Depuis l'élaboration du nouveau code de la famille en 2008, les ONG féminines marocaines bénéficient d'une ligne budgétaire spécifique (c'est un financement prévu pour chaque partenaire ayant un programme dans ce domaine).

A travers le canal multilatéral la Belgique a appuyé le Programme de budgétisation Sensible au genre (appui à ONU Femmes).

Dans le cadre du Programme Indicatif de Coopération 2010-2013, il est prévu de faire appel à une assistance technique en matière de genre pour accompagner les partenaires dans les secteurs prioritaires<sup>84</sup>.

#### **4.3.1 - Coordination**

La coopération belge fait partie de tous les groupes de coordination et d'harmonisation de l'aide. Pour la coordination avec d'autres acteurs (autres bailleurs et ONG) sur les questions de genre, il existe une coordination informelle. L'étude en cours sur la prise en compte du genre dans deux secteurs prioritaires de coopération : agriculture et eau a pour objet de faire des propositions dans ce sens.

#### **4.3.2 - Stratégies d'aide**

Dans le programme de coopération, Programme Indicatif de Coopération maroco-belge 2010-2013, le genre est transversal et il existe un document méthodologique pour la prise en compte du genre dans ce programme comme il a été précisé ci-dessus. (3.1)

Une réflexion pour l'élaboration d'une stratégie commune des pays de l'UE est en cours comme nous l'ont précisé les différents bailleurs contactés.

Les ONG locales des femmes ne sont pas consultées pour l'élaboration des programmes de coopération.

<sup>83</sup> [http://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation\\_au\\_developpement/pays/pays\\_partenaires/maroc/](http://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/pays/pays_partenaires/maroc/)

<sup>84</sup> Réponses aux questions du MOG

#### **4.3.4 - Evaluation**

L'étude en cours va établir des indicateurs sensibles au genre pour l'évaluation des programmes. Un cadre d'évaluation est prévu dans le cadre du programme 2010-2013. Il existe des rapports périodiques sur le financement de l'égalité des genres<sup>85</sup> qui seront exploités dans le cadre de l'étude (Chapitre sur les flux d'aide dans le domaine du genre depuis 2005).

### **4.4 - La Coopération canadienne**

#### **4.4.1 - Financement**

La stratégie de coopération de l'ACDI au Maroc a été développée en tenant compte des priorités de développement : l'éducation de base, la formation professionnelle, la gouvernance locale et l'égalité entre les femmes et les hommes. Grâce à la mise en place d'un Fonds d'appui à l'égalité entre les sexes, un partenariat solide s'est construit avec le Secrétariat d'État chargé de la famille (actuellement le MDSFS). Des interventions auprès des instances publiques et des groupes de la société civile viennent renforcer les capacités locales pour une plus grande intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes.<sup>86</sup>

Ainsi, L'ACDI a été un des principaux bailleurs pour l'égalité de genre depuis 2005. Actuellement, depuis la fin du programme de l'Unité d'Appui pour l'égalité des sexes(2010), une réflexion est entamée pour d'autres programmes dans le domaine du genre.

#### **4.4.2 - Harmonisation et coordination**

L'ACDI participe au groupe de travail de coordination pour la gouvernance créée en 2011 chapeauté par l'UE et la France. Une réunion a été tenue par ce groupe mais la prise en considération du genre reste transversale. La coordination entre donateurs commence à bien fonctionner. Avant 2009 et 2010 il n'avait pas de coordination formelle. Il y'a une nette amélioration depuis quelques années. Il existe une coordination avec les autres acteurs notamment les ONG et cela marche plutôt bien Pour les médias il y'a un effort à faire

#### **4.4.3 - Stratégie de l'aide**

La réflexion générale des actions qui contribuent à l'efficacité de l'aide est présente dans deux documents essentiels : plan d'action de l'ACDI 2009-2012 en matière de l'efficacité de l'aide et plan d'action du Canada sur l'efficacité de l'aide.

Le Cadre de programmation au niveau du Maroc 2011-2015 est une stratégie qui tient compte de l'EG. Il n'ya pas de stratégie commune entre les donateurs mais il y'a des concertations informelles avec différents bailleurs y compris pour les programmes visant l'EG. Les ONG femmes jouent un rôle dans l'élaboration des stratégies et programmes (consultées).

#### **4.4.4 - Evaluation**

Le rapport d'activité de l'ACDI est général mais la perspective genre est prise en compte. C'est un rapport interne dans le cadre de la coopération canadienne.

---

<sup>85</sup> D'après les entretiens effectués. On ne dispose pas de ces rapports pour le moment

<sup>86</sup> cida-acdi.gc.ca

Selon les entretiens effectués, il existe des rapports d'évaluation sur l'impact de l'aide allouée selon une perspective genre et on peut les consulter. Il n'existe pas de rapports périodiques sur le financement de l'EG mais il est possible d'avoir les données.<sup>87</sup>

## **4.5 - La Coopération allemande (GIZ)**

### **4.5.1 - Financement**

Le Maroc est un pays prioritaire de la coopération allemande au développement dans le bassin méditerranéen. Les trois axes prioritaires de la coopération sont: développement économique durable ; utilisation et gestion des ressources en eau ; environnement et changement climatique, y compris la promotion des énergies renouvelables. <sup>88</sup>L'appui technique est plus important que l'appui financier et bénéficie directement aux partenaires (il n'existe pas d'appui budgétaire).

« L'égalité entre les sexes s'étire comme un fil rouge à travers les projets ». Sur la base de la stratégie de genre marocaine, le gouvernement bénéficie d'un soutien pour faire en sorte que les réformes et programmes soient gérés de manière à profiter aussi bien aux femmes qu'aux hommes et contribuent à renforcer et garantir les droits fondamentaux des femmes.

L'EG est un des domaines prioritaires de La GTZ au Maroc (actuellement GIZ). Le programme « Intégration de l'approche genre dans les politiques de développement économique et social », en partenariat avec le MDSFS (2003-2013) a pour objectif de réduire les écarts socio économiques entre les hommes et les femmes. Le projet a soutenu depuis juin 2003 :

- la formulation d'un plan national en matière de genre, ce qui a mené à l'adoption de la « Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité entre les Sexes » en 2007 ;
- la réalisation de nombreux projets : charte éthique adoptée par les partis politiques en 2009 ; pool de 20 expert(e)s formé(e)s en égalité professionnelle ; une étude de terrain sur les employées de maison ; formations de 50 ONG et plusieurs autres institutions pour l'intégration des indicateurs genre dans la planification la mise en œuvre et suivi évaluation de leurs activités...<sup>89</sup>

### **4.5.2 - Harmonisation et coordination**

La Coopération allemande préside plusieurs groupes thématiques et sectoriels au Maroc (voir en annexes les groupes thématiques et sectoriels). La GTZ a été chef de file du groupe thématique genre de 2004 à 2006 qui regroupait tous les donateurs et a très bien fonctionné durant cette période.

La coordination avec les associations de développement et les associations de femmes se réalise dans le cadre de tous les projets.

### **4.5.3 - Stratégie de l'aide**

Il n'ya pas de stratégie pays et les programmes/projets à appuyer sont définis dans le cadre de négociations tous les deux ans avec le gouvernement marocain.

---

<sup>87</sup> Ces documents ne sont pas sur le site et nous attendons de les recevoir

<sup>88</sup> Site web GIZ Maroc : <http://www.gtz.de/fr/weltweit/maghreb-naher-osten/677.htm>

<sup>89</sup> Dépliant du projet

#### 4.5.4 - Evaluation

Il existe des évaluations de programmes avec des indicateurs genre <sup>90</sup> qui seront exploitées dans une phase ultérieure du projet.

### 4.6 - Le SNU : ONU FEMMES ET PNUD

#### 4.6.1 - ONU FEMMES

##### 4.6.1.1 - Financement

L'ONU Femmes au Maroc a joué et joue un rôle très important pour la défense des droits des femmes par son appui technique aux ONG et départements ministériels.

**Tableau IV : Projets appuyés par ONU Femmes**

Projet	Partenaire	Bailleur de fonds	Budget	Durée
Appui aux sections de la famille pour la mise en œuvre du code de la famille	Ministère de la Justice	UNIFEM- UNICEF- PNUD- ACCD- Ambassade des Pays-Bas	1 676 621 USD	2007-2010
BSG, Phase III La composante Maroc: "processus budgétaire national reflète de manière effective l'égalité de genre"	MEF MDSFS HCP DGCL	Belge via fonds core UNIFEM+Espagnol (via MDG Genre)	1403333 USD	2010-2012
Programme multisectoriel de lutte contre les violences fondées sur le genre par l'autonomisation des femmes et des filles au Maroc, i.e Programme "Tamkine" (produits de l'UNIFEM)	MEF MDSFS HCP DGCL	MDG Fund	2443155	2008-2010
Inintégration de la perspective genre dans la planification et la budgétisation sensible au genre locales au Maroc	Présidents des communes	UNIFEM	117 000\$	2007-2010
Patrimoine culturel, industries créatives comme vecteur de développement au Maroc	Programme Oasis Sud (POS) Agence du Sud M.Culture	MDG Fund	499 248\$	2008-2011

<sup>90</sup> Nous attendons les documents de ces évaluations

Projet	Partenaire	Bailleur de fonds	Budget	Durée
Appui au programme conjoint de l'observatoire national du développement humain (produits de l'UNIFEM)	ONDH, Tous les départements sectoriels	UNIFEM	50 000 \$	2009-2011
Renforcement de la Participation politique		<u>UNIFEM</u>	16000\$	2009-2010
Mise en place d'un Observatoire de l'intégration du genre dans la fonction publique	ministère de la modernisation des secteurs publiques	<u>UNIFEM</u>	50 000\$	2010-2011
Renforcement du plaidoyer pour une administration publique sensible au genre au Maroc		<u>UNIFEM</u>	65 500\$	2009-2010
L'école des femmes candidates en vue des élections communales de juin 2009		<u>UNIFEM</u>	60 000\$	2009-2010
Appui à l'institutionnalisation du genre	Conseil CDH	<u>UNIFEM</u>	57000\$	2010-2011
Enquête nationale sur l'impact des programmes de lutte contre l'habitat insalubre les conditions de vie des ménages	Minsitère de l'Habitat de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace	<u>UNIFEM</u>	140000\$	2010-2011
Renforcement des capacités du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité pour le suivi des politiques publiques.	MDSFS	<u>UNIFEM</u>	56 625\$	2009
Projet d'Amélioration de services d'employabilité et d'autohabilitation au profit des femmes et des jeunes filles	Ministère de la Jeunesse et des Sports	<u>UNIFEM</u>	10 000\$	2009
<b>BUDGET GLOBAL</b>			61667732\$	
<b>BUDGET ONU FEMMES</b>			6 641 482\$	

**Source :** ONU Femmes Rabat. A partir du mapping des programmes gouvernementaux. 2011

Dans le cadre du MOG, l'ONU Femmes s'est beaucoup investie pour la réussite de l'opération. L'ONU Femmes a donné un important appui technique à l'enquête OCDE 2011. C'est à travers la démarche BSG que les questionnaires ont été remplis.. Selon Mme Burn, Conseillère Genre ONU femmes pour l'Afrique du Nord le Maroc aurait du aussi opter

pour le Module optionnel « appropriation » proposé par l'OCDE dans le cadre de l'enquête de suivi 2011, car il y'a un manque d'intérêt des ONG dans le domaine de l'EA (seulement 3 ONG ont répondu au questionnaire du MOG).

#### **4.6.1.2 - Harmonisation et coordination (Voir en annexe III la liste des groupes de travail)**

Pour le MDG Equality où plusieurs bailleurs sont concernés, il y'a eu un programme commun.

Il existe un groupe thématique genre pour les agences des NU présidé par ONU Femmes (Voir GT en annexes).<sup>91</sup> Ce groupe est resté longtemps inactif et a été réactivé à l'occasion du processus d'élaboration du plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2012-2016. Ce GT genre a été outillé pour assurer que ce plan prenne en compte le genre, essentiellement par l'élaboration d'indicateurs sensibles au genre

Il existe aussi des réseaux pour la coordination avec les bailleurs : réseaux UE, BAD, BM. L'ONU femmes appartient au GT sur la qualité de l'aide présidé par l'UE et le PNUD.

Le problème de coordination se pose avec les ONG qui ne sont pas ou peu intéressées par l'efficacité de l'aide et manquent de capacités dans ce domaine ainsi que dans l'organisation de leurs activités.

#### **4.6.1.3 - Stratégie de l'aide**

Dans le cadre du Plan cadre des NU, le genre est pris en compte avec des indicateurs sensibles au genre développés par le Groupe thématique genre du SNU comme il a été précisé ci-dessus.

#### **4.6.1.4 - Evaluation**

Il y a des rapports annuels d'évaluation des programmes mais pas des rapports sur l'impact de l'aide allouée selon une perspective genre.

#### **4.6.2 - Le PNUD**

Les programmes de développement du PNUD au Maroc s'articulent autour de trois grands thèmes prioritaires : La lutte contre la pauvreté ; l'environnement et l'énergie ; la gouvernance et le développement humain. Le PNUD a appuyé plusieurs projets visant le l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015. Par ailleurs le PNUD s'investit dans la coordination des activités du Système des Nations Unies.<sup>92</sup> L'équité du genre est un des thèmes transversaux pris en compte tout au long du processus allant de la conception à la réalisation des programmes. A la lecture du plan d'action du programme de pays 2007-2011, le PNUD n'a pas d'action spécifique concernant l'EG au Maroc<sup>93</sup>

Le PNUD joue le rôle de point focal des bailleurs y compris les agences du SNU pour soutenir le MEF dans la mise en œuvre de la déclaration de Paris. Il apporte un appui technique important pour la réalisation des enquêtes de suivi OCDE. Le PNUD joue un rôle

---

<sup>91</sup> Royaume du Maroc : Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement, UNDAF2012-2016. Nations Unies Maroc : [www.un.org.ma](http://www.un.org.ma)

<sup>92</sup> <http://www.pnud.org.ma>

<sup>93</sup> [http://www.pnud.org.ma/pdf/CPD\\_Morocco.pdf](http://www.pnud.org.ma/pdf/CPD_Morocco.pdf)

important dans le GT sur la qualité de l'aide puisque les NU co-président ce GT avec l'UE. Un atelier de travail avait été organisé et un plan d'action élaboré.

Les GT et sectoriels sont nombreux (voir en annexes les GT et sectoriels). Pour que ces groupes fonctionnent bien, il est souhaitable d'après M. Sergula<sup>94</sup> que le gouvernement prenne le leadership. Il y'a à ce sujet un problème institutionnel et des difficultés au niveau du gouvernement

## **5 - IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RESEAUX, ONG DE DEVELOPPEMENT ET DE FEMMES, INSTITUTS DE RECHERCHE**

### **5.1 - Introduction**

Compte tenu du grand nombre d'associations qui opèrent dans le domaine du développement et des droits des femmes<sup>95</sup>, pour les besoins de l'étude et dans un souci d'efficacité, une sélection a été faite des ONG à intégrer dans l'étude.

Nous avons retenu :

1) Les 3 associations qui ont organisé la consultation nationale dans le cadre de l'Open forum Asie-Mena<sup>96</sup> des organisations de la société civile (OSC) sur l'efficacité du Développement :

- L'Espace Associatif, (EA)
- La Fédération de la Ligue Démocratique des Droits de la Femme, (FLDDF)
- L'Association 3ème Millénaire pour le développement et l'action associative dans le Sud-Est (ATMDAS)

Ces 3 associations ont entamé une série de rencontres et organisé une consultation nationale les 29 et 30 mai 2010<sup>97</sup>.

Il faut noter que ces associations reflètent une certaine diversité de points de vue puisqu'en effet l'EA est un espace réseaux, l'ATMDAS est une association de développement régional, la FLDDF est une association féministe.

#### 2) Autres associations

D'autres associations ont été ciblées parce que, bien qu'elles n'aient pas eu d'activités sur l'aide en général et sur l'aide dans une perspective genre en particulier, elles ont les aptitudes à débattre de l'aide au développement, à mener une réflexion sur l'efficacité de l'aide dans une perspective genre et à être des actrices du dialogue politique.

Il s'agit :

- d'AMSED (association marocaine de solidarité et de développement) en tant ONG national de développement qui intègre le genre dans ses objectifs, et

---

<sup>94</sup> Entretien avec M. Asier Sergula, Assistant Spécial au Coordonateur Résident, ONU Maroc

<sup>95</sup> Un grand nombre d'associations associe dans son intitulé les droits des femmes au développement assorti de différents qualificatifs : durable, social, humain, local, rural, agricole, etc.

<sup>96</sup> Asian and North Africa consolidated consultation Outcomes report, Sept 2010

<sup>97</sup> Le Maroc est 1 des 15 pays où la consultation a eu lieu

- des associations féminines qui ont été les plus nombreuses à être contactées. Cette sélection s'est faite aussi au nom de la représentation régionale. Dans cette perspective, les associations suivantes ont été contactées et interviewées : l'ADFM (association démocratique des femmes du Maroc), l'UAF (Union de l'action féminine), JOSSOUR à Rabat, capitale politique où sont concentrées les associations féminines les plus anciennes et les plus actives

Dans les autres villes, les associations suivantes ont été contactées : l'Association Amal, femmes en mouvement à Casablanca, capitale économique, l'IPDF, (Initiatives pour la protection des droits de la femme) à Fès, l'Association Ennakhil pour la femme et l'enfant à Marrakech et l'Association Chaml à Kénitra.

## **5.2 - Les réseaux et ONG de développement et de femmes**

### **5.2.1 - Les 3 associations qui ont organisé l'open forum**

L'Espace associatif (EA) est une organisation non gouvernementale, créée en 1996.

Sa mission est de contribuer à faire du mouvement associatif un acteur incontournable du développement démocratique. De manière permanente, l'association travaille dans le cadre d'un réseau constitué d'associations mais, dans ses activités, elle n'exclut aucune association autre qui respecte ses valeurs.

De par sa mission, l'EA est une ONG qui a un rôle fédérateur qui peut être utilisé pour une réflexion collective des associations sur le sujet de cette étude. C'est d'ailleurs à ce titre que l'EA a coordonné toutes les rencontres du secteur associatif autour

- du rapport parallèle 2009 des organisations non gouvernementales sur les OMD qui a inclus l'objectif 8
- et de la consultation nationale sur l'efficacité du développement des OSC qui a mené ses travaux en insistant notamment sur la redevabilité et la responsabilité réciproque conformément à la Déclaration de Paris.

L'EA joue actuellement un rôle important dans la préparation du 4<sup>ème</sup> forum de Haut niveau sur l'efficacité de l'aide (HLF4) qui aura lieu à Busan (Corée) en fin novembre-début décembre.

A ce titre, une équipe a été constituée pour élaborer et organiser les rencontres (prévues en septembre) et pour préparer le rapport Maroc.

**L'association 3ème Millénaire pour le développement et l'action associative dans le Sud-Est (ATMDAS)** est une association non gouvernementale, à but non lucratif, créée à Errachidia en 1999

L'ATMDAS a participé aux côtés de la FLDDF et de l'EA à l'organisation de la consultation nationale de l'open forum. C'est une association de développement régional qui intègre les droits des femmes dans ses objectifs et interventions.

Comme toutes les associations de développement, ses objectifs sont larges et facilitent une offre de financement dans tous les domaines. Basée dans une région du Maroc particulièrement défavorisée, elle représente un point de vue intéressant pour déterminer les

procédures de l'aide à un niveau régional. Dans ces interventions, l'association met en effet particulièrement l'accent sur la nécessité de tenir compte des ONG régionales et locales qui connaissent de nombreuses difficultés, du fait de leur éloignement des centres urbains principaux du pays, pour élaborer leur stratégie et bénéficier de l'aide au développement.

**La fédération de la ligue démocratique des droits de la femme (FLDDF)**, est une association non gouvernementale à but non lucratif, féministe enregistrée légalement le 18 avril 1993, depuis peu organisée en fédération, ce qui représente une extension importante de son champ d'action.

Bien qu'elle ait activement participé à l'élaboration et à l'organisation des rencontres de l'open forum, elle n'a pas d'activités propres sur l'aide au développement dans une approche genre qui ne font pas partie des objectifs inscrits dans sa stratégie. Au stade actuel d'initiation de la réflexion, ces activités sont considérées comme étant du ressort d'associations plus généralistes et fédératrices comme l'EA ou l'AMSED.

La gestion de l'aide dans une perspective genre se fait de manière individuelle, l'association, ayant son expérience, ses réseaux et sa capacité de plaider avec les bailleurs qui sont nombreux.

La demande de redevabilité est importante dans les revendications de l'association.

### **5.2.2 - Les autres associations**

**Association de développement** qui intègre le genre dans ses principes et dans ses activités : **L'Association Marocaine de solidarité et de Développement, AMSED**, est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, créée en février 1993 qui est reconnue d'utilité publique depuis 1999 qui est membre consultatif au Conseil Economique et Social des Nations Unis (ECOSOC) depuis 2002.

AMSED intègre l'approche genre dans la plupart de ses projets dans différents domaines :

- Celui de la santé (particulièrement de la santé reproductive et de la vulnérabilité aux IST / VIH Sida).
- Au niveau de l'Education Environnement qui a pour objectif le renforcement de l'habilitation des femmes dans le cadre des projets sur l'eau, l'« Evaluation de la démocratie locale sous la perspective genre », « Pour une meilleure participation des femmes au processus de développement de la région du Nord du Maroc ». ce dernier projet est mené en partenariat avec 10 associations locales (07 associations féminines et 03 associations mixtes) en partenariat avec Intermon Oxfam et avec l'appui de l'Agence Espagnole de la Coopération Internationale et le Développement (AECID). Il a comme objectif global la contribution à la promotion des valeurs d'égalité entre sexes pour une société juste et digne. Le programme s'est étalé sur une durée de quatre années (2006-2010). (projet achevé)
- Dans le domaine du renforcement des capacités associatives (Elaboration de modules, mise en œuvre de sessions de formation toujours axées sur l'habilitation des hommes et des femmes, intégrant les approches droits, participative et genre)

AMSED gère des budgets importants de donateurs très divers sur des programmes et projets de durée variable concernant différents secteurs : gestion de l'eau, lutte contre le sida, développement local, etc. Ses actions sont locales principalement orientées vers le monde rural. Dans les entretiens, ont été soulignées :

- la complexité des procédures qui changent d'un bailleur à un autre et compliquent la tâche des associations ;
- la dépendance qui existe vis-à-vis des bailleurs fragilise certaines ONG qui n'ont pas la capacité de négocier les contrats en fonction d'une stratégie claire, et les conduit à la course aux financements (concurrence entre elles) et à s'adapter à la demande en ayant des objectifs larges qui permettent de capter le financement indépendamment des buts que voudrait défendre l'OSC.

**Dans les entretiens, ont été soulignées :**

- la complexité des procédures qui changent d'un bailleur à un autre et compliquent la tâche des associations ;
- la dépendance qui existe vis-à-vis des bailleurs fragilise certaines ONG qui n'ont pas la capacité de négocier les contrats en fonction d'une stratégie claire, et les conduit à la course aux financements (concurrence entre elles) et à s'adapter à la demande en ayant des objectifs larges qui permettent de capter le financement indépendamment des buts que voudrait défendre l'OSC.

AMSED a participé aux rencontres organisées par l'EA mais n'a pas d'activités propres sur la problématique. Elle considère qu'il est important de lancer un débat sur la question.

**Les associations féminines**

Parmi les différentes associations féminines sélectionnées, 2 ont répondu au questionnaire de l'OCDE : l'association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM) créée en 1985 et l'association Initiatives pour la protection de la femme (qui existe depuis 1998). Malgré cela ces ONG n'ont jusqu'à présent pas organisé d'activités sur l'aide dans un perspectif genre et n'ont entrepris aucune activité sur les enjeux de la Déclaration de Paris et de l'agenda d'Accra.

- **L'association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM)**

La base de départ des interventions de l'ADFM repose sur le constat des discriminations subies par les femmes au nom du sexe indépendamment de toute autre appartenance. A partir de cette réalité qui a été largement exploré par l'ADFM dans ses recherches et dans ses différentes activités, l'association se propose de contribuer à la réduction des écarts observés entre les hommes et les femmes et à la prise en charge par les femmes de leur propre combat pour l'égalité et la citoyenneté à part entière. L'ADFM situe ce combat dans le cadre politique et œuvre dans tous les domaines à l'élaboration des stratégies de transformation de cette réalité. Ses activités l'orientent essentiellement vers le plaidoyer : elle a initié et participé à toutes les grandes luttes nationales relatives aux droits des femmes (révisions code de la famille, code de la nationalité, du code pénal, lutte contre les violences faites aux femmes, etc.) et participé à l'élaboration des stratégies nationales pour l'égalité.

Ses bailleurs sont nombreux.

Bien qu'elle n'ait pas d'activité particulière concernant l'aide au développement dans une perspective genre, l'ADFM a, à son actif, des partenariats avec le ministère des finances sur la budgétisation sensible au genre et la publication d'une étude concernant le budget local.

Forte d'une longue expérience, elle a acquis une maîtrise des différents bailleurs ainsi que des moyens de négociation avec eux. Elle s'affirme comme une association qui a la capacité de

plaidoyer avec les bailleurs et qui est apte à exercer une influence sur l'Etat et sur les donateurs. Dotée d'une stratégie, elle gère ses demandes et les dons reçus de manière individuelle en fonction de ses besoins.

- **L'association initiatives pour la protection des droits de la femme (IPDF)**, est une organisation non Gouvernementale féminine de plaidoyer. Comme l'ADFM et la majorité des associations féministes démocratiques, elle a pour objectif essentiel la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, conformément aux conventions et chartes internationales. Cependant son centre d'activités est principalement concentré dans la région de Fès. A ce titre, IPDF œuvre pour l'amélioration des revenus des femmes dans la région de Fès-Boulmane. Ses actions sont très orientées sur le terrain.

Pour financer ses activités, l'IPDF a recours à de nombreux bailleurs.

**D'autres associations féminines** ont été sélectionnées sur la base de leur notoriété et de leurs poids dans la société marocaine, bien qu'elles n'aient eu, jusqu'à présent, aucune activité sur l'aide dans une perspective genre.

**L'association Union de l'action féminine (UAF)**, créée en 1987, est une des plus anciennes associations féministe au Maroc. Elle dispose du statut consultatif auprès de l'ECOSOC des Nations-Unies.

Son objectif central est de lutter contre toute forme de discriminations à l'égard des femmes

**L'association Ennakhil pour la femme et l'enfant** est une association née à Marrakech en 1997 qui s'est beaucoup investie dans les questions femmes et égalité notamment dans le domaine de l'alphabétisation, de la violence et plus récemment de la participation politique.

**L'association Jossour**, forum des femmes est une ONG à but non lucratif, créée le 5 juillet 1995 dont les objectifs sont de promouvoir les droits des femmes marocaines et d'ouvrir pour l'égalité et la citoyenneté.

**L'association Chaml pour la famille et la femme** (Créée le 3 juillet 1988 à Kénitra) se définit comme une association qui a pour vocation de contribuer à la promotion de la famille et de la femme et à la lutte contre la violence faite aux femmes par le biais de la gestion des conflits, la médiation dans la gestion des conflits familiaux, l'orientation juridique et le soutien psychologique.

**L'association « Amal », femmes en mouvement pour un avenir meilleur** (créée en mars 2007 à Casablanca) se fixe comme objectifs la promotion des droits des femmes, la lutte contre l'analphabétisme et l'accès à la santé.

Toutes ces ONG partagent les mêmes objectifs : elles ont de nombreuses activités sur le genre : formation, séminaires, études, etc., elles luttent contre toutes les formes de discriminations subies par les femmes dans tous les secteurs (famille, éducation, santé, politique, économie) et contre toutes les formes de violence. Elles ont des centres d'écoute et d'assistance juridique

Particulièrement actives dans leur domaine de compétence, elles sont très réceptives à l'idée de participer au débat sur l'aide au développement dans une perspective genre.

Toutes reçoivent des aides de la part de différents bailleurs. Elles ont acquis une longue expérience du plaidoyer et sont toutes aptes à obtenir les fonds dont elles ont besoin pour leurs activités. Au-delà de leurs compétences, elles reconnaissent toutefois qu'il est indispensable de réfléchir sur les moyens de rationaliser et de faciliter l'accès aux financements et sont, pour ces raisons, réceptives aux débats sur la question et à l'ouverture d'un dialogue entre les différents acteurs concernés par l'aide au développement.

### **5.3 - Le rôle phare de l'EA dans la réflexion, la sensibilisation et la diffusion de l'information sur l'efficacité de l'aide en général et sur l'efficacité de l'aide au développement dans une perspective genre**

Dans le secteur associatif marocain, les débats sur l'efficacité de l'aide au développement en général et sur l'efficacité de l'aide au développement dans une perspective genre sont à l'heure actuelle très limités. La faiblesse de la littérature existante sur ces questions en témoigne largement.

Ce n'est qu'à la faveur des réunions initiées dans le cadre du suivi de la déclaration de Paris et de l'Agenda d'Accra entrepris pour la préparation de la rencontre de Duban (4<sup>ème</sup> forum de Haut niveau sur l'efficacité de l'aide de Busan en Corée) de novembre 2011 que la réflexion a commencé à ce sujet.

Conformément à sa mission de fédération des ONG démocratiques, l'espace associatif a joué, en partenariat avec d'autres associations, un rôle phare qui facilite la sensibilisation à la thématique et la diffusion de l'information. Dans la mesure où l'EA a rassemblé un large panel d'associations autour de ces thématiques, on peut considérer que les documents produits expriment globalement les positions du secteur associatif.

1) L'EA a notamment organisé en partenariat avec l'ATMDAS et la FLDDF les réunions régionales et nationales préparatoires au HLF4 et veillé à la rédaction du rapport du Maroc dans le cadre de l'open forum

2) Il a également, avec la participation de nombreuses OSC, mené et organisé les travaux qui ont donné lieu aux rapports critiques des OSC sur les évolutions des OMD au Maroc

Ces différentes sont le résultat d'un processus de réflexion qui a pour la première fois ouvert la voie au débat entre associations sur la thématique de l'aide en général et partiellement de l'aide dans une perspective genre

#### **5.3.1 - La consultation nationale de l'open forum<sup>98</sup>**

Dans ce cadre, les OSC ont rédigé une **déclaration de principes et un rapport**

**La Déclaration de principes** a insisté sur la nécessité

- De garantir l'autonomie des associations vis-à-vis de toutes les parties prenantes, intervenants et bailleurs de fonds

---

<sup>98</sup> « Le Forum sur l'efficacité du développement des OSC –ou Open Forum- est un processus international mené par les OSC dont l'objectif est de définir un cadre global d'efficacité des OSC pour le développement. A cette fin, il réunira les OSC et d'autres acteurs du développement, notamment les gouvernements et les bailleurs officiels, à l'occasion de consultations et de dialogues multipartites au niveau national, régional international », Kit de sensibilisation Rédigé par Costanza de Toma avec la collaboration de Rose Wanjiru ; [www.cso-effectiveness.org](http://www.cso-effectiveness.org)

- et de mener une réflexion sur un mécanisme de rationalisation de la gestion des ressources financières de manière efficace et transparent

### **Le rapport Maroc :**

Les OSC ont commencé par préciser leur définition de l'efficacité de l'aide au développement qui doit, pour elles, être évaluée en fonction de son impact durable sur les populations les plus pauvres. Elles ont rejeté la définition des bailleurs et des gouvernements qui privilégient les questions relatives à la fourniture de l'aide et à sa gestion. Elles ont ainsi déplacé le débat sur l'efficacité de l'aide pour l'axer sur l'efficacité du développement. Dans les entretiens réalisés dans le cadre de ce projet, cette idée, déjà présente dans le Kit de sensibilisation, a été souvent affirmée avec force.

Elles ont également observé :

- 1) la faiblesse des financements locaux<sup>99</sup>,
- 2) l'absence de participation des OSC dans l'élaboration des programmes stratégiques,
- 3) la complexité des procédures administratives,
- 4) le non respect de la Déclaration de Paris,
- 5) l'absorption par les coopérants et les experts étrangers d'une part importante des budgets de l'aide allouée.

Les OSC ont insisté sur l'efficacité du développement décliné en 3 axes de réflexion considérés comme essentiels : la redevabilité, l'autonomie ,l'indépendance du secteur associatif et l'égalité de genre.

Les OSC ont insisté sur la redevabilité et sur la responsabilité mutuelle, sur le droit à l'information, la reconnaissance des OSC en tant qu'acteurs indépendants et la participation dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques.

Pour consolider leur indépendance, les OSC souhaitent :

- diversifier leurs sources de financement ;
- consolider leur organisation et disposer d'une stratégie d'action qui leur permette de négocier sur des bases claires et précises avec les bailleurs de fonds.

Pour garantir la transparence, les OSC jugent nécessaire la conclusion d'accords de partenariat et de coopération avec les donateurs.

Sur la question de l'égalité de genre, les OSC considèrent que l'égalité des droits entre les sexes et l'égalité de genre sont indispensables. Elles considèrent que la question est transversale et évaluent certains mécanismes qui nécessitent un financement.

---

<sup>99</sup> Dans un document produit par l'EA en mars 2011 relatif à « L'indice de la société civile au Maroc », l'idée de la faiblesse des financements du gouvernement est mise en exergue. Le rapport souligne également que le nombre d'associations qui bénéficient d'un financement étranger est très réduit au regard du nombre d'associations existantes et des besoins de fonds.

### **5.3.2 - Partenariat et efficacité de l'aide : les rapports de l'espace associatif sur les OMD**

Outre le rôle que l'EA a joué dans le cadre des manifestations de l'open forum, cette association

- a organisé des rencontres de la société civile sur les OMD<sup>100</sup> qui ont abordé la question du partenariat (Objectif 8) et élaboré un document sur la question
- et présidé à la rédaction d'un rapport présenté à part sur l'efficacité de l'aide<sup>101</sup>

Dans ces rapports de la société civile, les représentants des OSC ont

- 1) constaté que l'aide au développement reste faible dans le financement du développement au Maroc,
- 2) déploré l'opacité de la gestion de l'aide au développement,
- 3) noté la faiblesse de la part de l'aide réellement affectée aux actions et projets,
- 4) approuvé le projet de création du « Groupe thématique Harmonisation inter-bailleurs » et insisté sur la nécessité que tous les partenaires soient associés aux travaux du groupe,
- 5) appuyé la mise en place du Projet SIG (Carte des Projets de Développement au Maroc)<sup>102</sup> qui facilite l'accès à l'information.

Les représentants des OSC ont également déploré

- 1) la faiblesse des capacités des organisations de la société civile à
  - agir directement vis-à-vis des bailleurs de fonds ;
  - à négocier avec les bailleurs sur la base d'une stratégie claire.
- 2) l'absence de concertation entre l'Etat et la société civile sur les besoins des ONG. Les OSC affirment qu'elles sont appelées ponctuellement à participer à une réunion organisée par une institution étatique, mais elles déplorent le fait que, le plus souvent, l'Etat les informe et tient peu compte de leur avis. L'exemple du budget alloué aux élections locales a été cité à l'appui de cette thèse.
- 3) l'inexistence de dialogue entre l'Etat et la société civile quant à l'affectation des fonds de l'aide.

## **5.4 - Conclusions et défis identifiés par les OSC**

### **5.4.1 - En conclusions de ce chapitre, il faut constater que**

---

<sup>100</sup> Rapport de la société civile sur les ODM. 10 ans après où en sommes-nous dans la réalisation des OMD?

<sup>101</sup> Les OMD au Maroc. Partenariat, financement et efficacité du développement, juin 2010

<sup>102</sup> « Dans le cadre des engagements souscrits par le Maroc au titre de la Déclaration de Paris, le Ministère de l'Economie et des Finances en partenariat avec le PNUD, et avec le concours financier de la coopération espagnole et française, s'est engagé depuis 2008 dans un projet visant l'établissement d'une carte des projets de développement via un système d'information géographique.

- la question de l'aide au développement a suscité peu de débat jusqu'à présent, la majorité des ONG continuant à gérer leurs relations avec les bailleurs de manière individuelle et souvent de manière concurrentielle. Ceci est valable pour toutes les associations, y compris les associations féminines.
- le processus de réflexion n'en est qu'à ses débuts : il concerne essentiellement les aspects généraux de l'aide et peu les aspects relatifs au genre, comme le montrent tant les résultats de la consultation nationale que ceux des rapports OMD qui sont les seuls documents produits par les OSC sur la thématique de l'aide au développement. La question de l'évaluation de l'aide dans une perspective genre reste peu abordée
- le secteur féminin a peu investi le débat. Ce qui est attesté par leur faible connaissance sur la question, par l'inexistence d'activités concernant la thématique et le nombre limité d'associations féminines qui ont répondu à l'enquête OCDE 2011 : seules l'ADFM, l'IPDF et Anaruz réseau national des centres d'écoute des femmes victimes de violence ont rempli le formulaire.
- Malgré ces déficits, tous les documents et entretiens montrent que le secteur associatif souhaite être davantage impliqué dans les différentes procédures (de l'élaboration des politiques publiques à l'implication dans les processus et décisions d'allocations de l'aide au développement)
- Les rapports sur les OMD, la consultation nationale et les entretiens réalisés avec les associations ont mis l'accent sur la nécessité de créer un mécanisme de concertation et de suivi
- Dans l'ensemble des rapports, la redevabilité est une revendication importante.

#### **5.4.2 - Sur la base de ces constats, les principaux défis identifiés par les OSC concernent**

- l'efficacité du développement qui doit être l'objectif central de toute évaluation de l'efficacité de l'aide au développement ;
- le droit à l'information sur l'aide au développement en général et sur l'aide au développement dans une perspective genre ;
- la nécessité d'étendre l'information sur les nouvelles modalités de l'aide en général et de l'aide dans une perspective genre (Déclaration de Paris, agenda d'Accra, consensus de Tunis) et sur les enjeux de la rencontre de Corée sur l'efficacité de l'aide ;
- l'amélioration de leurs compétences en termes d'indépendance et de responsabilité vis-à-vis de l'Etat et des bailleurs ;
- le renforcement de leurs capacités de négociation et de plaidoyer auprès de ces acteurs ;
- leur implication dans l'ensemble des politiques publiques à tous les stades du processus : élaboration/ exécution/ évaluation ;
- la création d'un mécanisme de concertation impliquant l'ensemble des acteurs du développement (institutions, bailleurs et société civile).

## 5.5 - Centres et instituts de recherche

Au Maroc Il n'existe pas de centres ou d'instituts de recherche dédiés à la thématique de l'efficacité de l'APD dans une perspective genre. Cependant, cette thématique peut concerner les objectifs affichés par certains centres ou instituts de recherche, que nous avons associés à nos différentes activités et qui ont manifesté leur intérêt pour s'impliquer dans le débat.

Ainsi, l'association RAWABIT pour la recherche, la formation et la communication mène des recherches dans le domaine du développement économique et social, de l'environnement, de la population et du Genre, et la dissémination des résultats de ces études auprès des ONG<sup>103</sup>.

C'est dans ce cadre qu'elle a organisé en 2007 un Workshop d'information sur le genre et la fiscalité

De même, le centre de Développement de la Région de Tensift CDRT affiche des objectifs qui peuvent concerner la dite thématique à savoir, le renforcement des processus de développement harmonieux et convergeant vers davantage de rationalité, de démocratie participative, d'efficacité économique et de justice sociale<sup>104</sup>.

Le Centre des Etudes et Recherches en Sciences Sociales (CERSS) a pour objet la réalisation des études et de recherches en sciences sociales en vue de contribuer à une meilleure connaissance de la société marocaine et de son environnement régional et international<sup>105</sup> Les thématiques abordées concernent le mouvement associatif, politiques publiques, transitions démocratiques comparées, champs politique et social marocain. L'association Marocaine des Sciences Economiques (l'AMSE), très active dans le domaine de la recherche en sciences économiques, travaille sur des axes de recherches très variés. Dans le cadre de ses activités elle a organisé le 15 AVRIL 2010 une conférence sur le thème « Budget sensible au Genre : où en est l'expérience marocaine ? »

## 6 - CONCLUSIONS ET PRINCIPAUX DEFIS

L'analyse du contexte national et l'analyse du rôle des principaux acteurs impliqués ou devant être impliqués sur la question de l'efficacité de l'aide dans une perspective genre au Maroc, permettent de conclure que les conditions principales pour l'initiation d'un dialogue politique entre les différents acteurs sont favorables mais qu'il reste de nombreux défis à relever.

De manière générale, au niveau de tous les acteurs de la société, les principaux obstacles à la réalisation du dialogue politique sont : Le manque d'information et de sensibilisation à la question ; le manque d'intérêt pour la question par les décideurs et plus particulièrement les parlementaires, les ONG et par les médias ; le manque de capacités dans le domaine de l'efficacité de l'aide et celui du genre ; le manque de capacités sur les problèmes et mécanismes de financement du développement, le manque d'une réflexion globale sur le développement et sur les priorités du développement.

De manière plus précise et au niveau des trois types d'acteurs les principales contraintes identifiées sont :

---

<sup>104</sup> [http://www.tanmia.ma/article.php?id\\_article=9161](http://www.tanmia.ma/article.php?id_article=9161)

<sup>105</sup> <http://www.cerss-ma.org/new/index.php>

### ***Au niveau des décideurs :***

- Le manque d'une réflexion globale sur le développement qui intègre de façon cohérente les Objectifs du Millénaire pour le Développement et les stratégies sectorielles. ce qui se traduit par l'inexistence d'un plan national de développement ;
- La résistance au changement pour une véritable transparence ;
- Les principes de la Déclaration de Paris et l'Agenda d'Accra ne sont pas tous appliqués ;
- La faiblesse voire l'absence de suivi et surtout d'évaluation ainsi que l'absence de structure facilitant le contrôle et la redevabilité ;
- La faible ouverture de l'Etat au dialogue politique dans le domaine de l'aide : négociations, décisions prises en dehors de toute consultation et concertation avec les acteurs nationaux (Transparence de l'information, transparence des flux d'aide et transparence budgétaire) ; le partenariat avec les ONG est un simple appel à exécuter des tâches, à « profiter » d'une manne financière accordée de manière unilatérale (dépendance) ;
- L'absence d'un débat au sein du parlement sur la question de l'efficacité de l'aide notamment celle sensible au genre. Même si historiquement les partis politiques marocains ont toujours intégré le problème des inégalités Hommes Femmes dans leurs préoccupations, la question de l'égalité n'est pas toujours posée de manière spécifique et claire.

### ***Au niveau des pratiques des donneurs :***

- La tendance de certains bailleurs à ne pas associer les ONG dans toutes les étapes d'allocation de l'aide ;
- Les mécanismes et procédures d'aide surtout celle allouée aux ONG sont très compliquées et peu expliquées aux nouvelles ONG ;
- L'insuffisance d'implication des bailleurs les plus importants dans les travaux des groupes d'harmonisation et des groupes thématiques sur l'efficacité de l'aide.

### ***Au niveau des ONG***

- L'ignorance /méconnaissance de la Déclaration de Paris et de l'Agenda d'Accra qui a pour conséquence une faible sensibilité des ONG à la problématique de l'efficacité de l'aide ;
- La dépendance vis-à-vis de l'Etat ;
- La dépendance vis-à-vis des bailleurs ;
- La faible conscience des enjeux de la nouvelle architecture de l'aide par rapport au devenir des associations et de l'égalité de genre ;
- L'Approbaton des politiques publiques favorables à l'égalité sans avoir une information suffisante sur les conséquences de l'engagement de l'Etat et des bailleurs quant aux nouvelles modalités de l'aide au développement ainsi que sur la part des fonds réservés au genre ;

- Les faibles compétences et de capacités pour l'élaboration de stratégies, pour les négociations avec les donateurs et décideurs et pour la construction de plaidoyers afin de revendiquer une aide efficace /sensible au genre.

Pour réduire ces obstacles et contribuer à relever certains défis, différentes activités sont proposées dans le cadre de ce projet pour initier et sensibiliser tous les acteurs et principalement les ONG à participer au dialogue politique sur l'efficacité de l'aide dans une perspective genre. Ces activités auront pour objectifs essentiels : le renforcement des capacités de tous les acteurs et plus particulièrement les ONG des droits de femmes ; la sensibilisation pour le travail en concertation et en réseau sur la question de l'efficacité de l'aide dans une perspective genre ; l'initiation d'un processus pour l'intérêt à donner au problème du financement du développement et plus particulièrement au financement de l'égalité de genre.

## **7 - PRINCIPALES REFERENCES**

### **BIBLIOGRAPHIE**

Ambassade de Belgique : Etude relative à l'alignement de la coopération bilatérale directe belge au Maroc n° 09-10/FDM à la demande de la DG de la coopération au développement rapport d'évaluation ACE Europe, mai 2010.

Ambassade de Belgique : Programme Indicatif de Coopération 2010–2013 Maroc : Méthodologie pour l'intégration effective des thèmes transversaux.

Ambassade de Belgique : Rapport d'atelier du 22 octobre 2009 organisé par la coopération belgo-marocaine sur le thème de l'intégration du genre dans le PIC 2010-2013 Youssef Belal, consultant, Octobre 2009

Asia-pacific research network, Open forum for CSO development effectiveness, EA ATMDAS, FLDDF, Résultats de la consultation nationale du Maroc (date ?)

Asia-pacific research network, Open forum for CSO development effectiveness, Asian and North Africa consolidated consultation Outcomes report, Sept 2010

Association pour les droits des femmes et le développement AWID, /the african women's development and communication network FEMNET./Le forum d'Asie Pacifique pour les femmes, le droit et le développement APWLD, /Coordinadora de la Mujer bolivie Demandes des organisations promouvant les droits des femmes et l'égalité de genre

Banque mondiale (Janvier 2010): « cadre de partenariat stratégique pour le Royaume du Maroc 2010- 2013 » Rapport No. 50316-MA

CHAFIKI. M (9 JUIN 2011): présentation des résultats de l'enquête OCDE 2011

CHAFIKI.M "Financing for Gender Equality and the Empowerment of Women Commission on the Status of Women Fifty-second session "New York, 25 February – 7 March 2008

CHAFIKI.M. (Rabat, 8 mai 2009) « Intégrer la Budgétisation sensible au Genre dans l'Agenda de l'Efficacité de l'Aide »

CHAFIKI.M Québec, Septembre 2008) : Le Budget Genre au Maroc, une perspective stratégique pour l'égalité des sexes et l'habilitation des femmes

Direction du budget (Mai 2008) : Compte-rendu du séminaire sur la bonne gouvernance des finances publiques

Direction du budget : Rapport d'activité de l'année 2009

Direction des études et de la prévision financière (DEPF) et UNIFEM (Octobre 2007) : Projet CBMS – MAROC 2006-2007.

Direction des études et de la prévision financière et UNIFEM (Décembre 2007) : « Essai d'estimation de coût de mise en œuvre des OMD gendérisés au Maroc »

EA/ ATMDAS /FLDDF, Open forum for CSO development effectiveness, Asia-pacific research network, Efficacité du Développement des Organisations de la Société Civile au Maroc, La Consultation Nationale Maroc, Rabat, 29-31 mai 2010

EA, ATMDAS FLDDF, Open forum for CSO development effectiveness, Asia-pacific research network, La consultation nationale sur l'efficacité du développement au Maroc, Déclaration de principes, Rabat, 31 mars 2010

EA, Rapport « L'indice de la société civile au Maroc », mars 2011

EA, Rapport de la société civile sur les OMD, 10 ans après où en sommes-nous dans la réalisation des OMD?, Rapport rédigé par Aziz Chaker, décembre 2010

EA, Les OMD au Maroc. Partenariat, financement et efficacité du développement, juin 2010, Rapport rédigé par Aziz Chaker

FARHAT.Y (MEF 9 juin 2011) : Enquête 2011 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris

Fonds des NU pour la réalisation des OMD (Espagne PNUD) MDG Achievement Fund. Rapport Final *Évaluation Mi-parcours*, Programme Multisectoriel de Lutte Contre les Violences Fondées sur le Genre par l'Autonomisation des Femmes et des Filles au Maroc - TAMKINE2008-2011PORTAIL « GENRE» Rédigé par :Dr. W-Emmanuel LAYOUN Aout 2010

HCP : Système d'Information Statistique au Maroc Réalisations et plan d'action à moyen terme

[unstats.un.org/unsd/dnss/docViewer.aspx?docID=2637](http://unstats.un.org/unsd/dnss/docViewer.aspx?docID=2637)

HCP : Les rapports OMD au titre des années 2005, 2007 et 2009

Jaidi L & Iván Martín IEMED (Mars 2010) : « Comment faire avancer le STATUT AVANCÉ UE-MAROC? »

Jalal H. (Rabat, le 10 octobre 2009) La Budgétisation Sensible au Genre au Maroc Principales réalisations et perspectives

Brenda Killen, OECD(7 July 2011):" Monitoring and evaluating the Paris Declaration Overview of emerging evidence" in Working Party on Aid Effectiveness

Ministère des Affaires extérieures et de la Coopération, Espagne: Plan directeur de la CE 2009-2012 Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération d'Espagne : Stratégie de genre de la CE au développement, résumé exécutif. Document traduit envoyé par la CE au Maroc. (sans date)

MEF : Rapport genre 2011

MEF (22 juin 2010) :« Note de présentation du Plan d'Action Maroc pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et du Programme d'Action d'Accra sur l'efficacité de l'aide publique au développement »

MEF (DEPF 2007) : « Compte rendu du Workshop sur la budgétisation sensible au genre Organisé à Turin du 20 au 22 novembre 2007

MEF, DB : Estimation des coûts de mise en œuvre des OMD, présentation faite par A. Berrada et M.Bengrine, Dakar, 23 février 2009 disponible sur le site du MEF

OCDE « enquête 2008 de suivi de la mise en oeuvre de la déclaration de Paris : rendre l'aide plus efficace d'ici 2010

OCDE : Enquête 2011 de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, 4<sup>ème</sup> forum de Haut niveau sur l'efficacité de l'aide de Busan (Corée) HLF4, 29 nov-1 déc 2011, OCDE

ONU Femmes Rabat: Réponses au MOG, avril 2011

ONU Femmes Rabat : Mapping des programmes gouvernementaux. 2011

Royaume du Maroc : Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement, UNDAF2012-2016. Nations Unies Maroc : [www.un.org.ma](http://www.un.org.ma)

Tsouli A : (2009) : « L'aide publique au développement et la croissance: essai sur données de panel » Mémoire pour l'obtention du master en sciences économiques, Option : macroéconomie monétaire et financière :Université Mohammed V Agdal faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Rabat

UE : Instrument européen de voisinage et de partenariat Maroc, document de stratégie 2007 – 2013 [http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi\\_csp\\_morocco\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi_csp_morocco_fr.pdf)

UNIFEM -Debbie BudlenderCommunity Agency for Social Enquiry, Le Cap, 2008 « Intégration de la budgétisation sensible au genre dans l'agenda de l'efficacité de l'aide Rapport sur la situation d'ensemble des dix pays »

UNIFEM- Nalini Burn, 2008 « Intégration de la budgétisation sensible au genre dans l'agenda de l'efficacité de l'aide Rapport d'étude par pays : le Royaume du Maroc »

UN Women : Methodology for the country studies on Aid Effectiveness from a Gender Perspective, Janvier 2011

## WEBOGRAPHIE

ACDI cida-acdi.gc.ca

AFD : [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

[www.genre.francophonie.org](http://www.genre.francophonie.org).

BM :

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/MENAINFRENCHEXT/MOROCCOINFRENCHEXTN>

[http://www.wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2010/02/26/000334955\\_20100226015704/Rendered/PDF/503160FRENCH0B10MA0CPS0French1FINA.pdf](http://www.wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2010/02/26/000334955_20100226015704/Rendered/PDF/503160FRENCH0B10MA0CPS0French1FINA.pdf)

[www.oecd.org/dataoecd/23/6/1882353.gif](http://www.oecd.org/dataoecd/23/6/1882353.gif)

GIZ Maroc : <http://www.gtz.de/fr/weltweit/maghreb-naher-osten/677.htm>

[www.genre.francophonie.org](http://www.genre.francophonie.org) Déclaration de Paris : aide au développement et égalité des sexes mis en ligne en juin 2009

HCP: [www.hcp.ma](http://www.hcp.ma)

Maroc : <http://www.maroc.ma>

MDSSF: [http://www.social.gov.ma/MdsfsFichiers/pdf/Programme\\_Tamkine\\_Fr.pdf](http://www.social.gov.ma/MdsfsFichiers/pdf/Programme_Tamkine_Fr.pdf)

MEF : [http://www.finances.gov.ma/genre/pdf/OMD\\_Maroc\\_Dakar.pdf](http://www.finances.gov.ma/genre/pdf/OMD_Maroc_Dakar.pdf)

MEF: [http://www.finances.gov.ma/docs\\_internet/actualite/docs/2009/daag/bsg\\_11\\_10\\_09\\_16.pdf](http://www.finances.gov.ma/docs_internet/actualite/docs/2009/daag/bsg_11_10_09_16.pdf)

MEF:

[http://www.finances.gov.ma/docs\\_internet/actualite/docs/2008/daag/compte\\_rendu\\_21.pdf](http://www.finances.gov.ma/docs_internet/actualite/docs/2008/daag/compte_rendu_21.pdf)

PNUD:

<http://www.pnud.org.ma>

[http://www.pnud.org.ma/pdf/CPD\\_Morocco.pdf](http://www.pnud.org.ma/pdf/CPD_Morocco.pdf)

RoyaumeBelgique : [http://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation\\_au\\_developpement/pays/pays\\_partenaires/maroc/](http://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/pays/pays_partenaires/maroc/)

UE:

- [http://eeas.europa.eu/delegations/morocco/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/morocco/index_fr.htm)
- [http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi\\_csp\\_morocco\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi_csp_morocco_fr.pdf)
- [http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/2011\\_enpi\\_csp\\_nip\\_morocco\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/2011_enpi_csp_nip_morocco_en.pdf)
- [http://www.enpi-programming.eu/wcm/dmdocuments/Concept\\_Note\\_for\\_Morocco.pdf](http://www.enpi-programming.eu/wcm/dmdocuments/Concept_Note_for_Morocco.pdf)
- [http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi\\_nip\\_morocco\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi_nip_morocco_fr.pdf)

## 8 - ANNEXES

### ANNEXE I : MATRICES

#### MATRICE 1 : REVUE DE LA LITTERATURE EXISTANTE

Titre de l'étude /Année	Auteur /commanditaire	Principales questions de recherche	Principaux résultats de la recherche	Défis identifiés
Intégration de la budgétisation sensible au genre dans l'agenda de l'efficacité de l'aide Rapport sur la situation d'ensemble des dix pays 2008	UNIFEM Debbie Budlender Community Agency for Social Enquiry, Le Cap	- "Comment la BSG peut-elle contribuer à rendre le développement davantage sensible au genre dans le contexte de l'agenda de l'efficacité de l'aide?"	- le genre est une question transversale dans les stratégies pays - les allocations ciblant le genre là où elles existent, sont en général faibles en comparaison avec le volume global de l'aide du donateur - En général, agences donatrices n'ont fait aucun travail de suivi sur les questions de genre - les rapports pays donnent à penser que très souvent les donateurs acheminent l'aide liée au genre à travers les ONG	comprendre les différentes voies par lesquelles l'argent est acheminé par les donateurs aux gouvernements bénéficiaires - les problèmes de définitions
Intégration de la budgétisation sensible au genre dans l'agenda de l'efficacité de l'aide Rapport d'étude par pays : le Royaume du Maroc	UNIFEM Nalini Burn	Quelle est la portée et les caractéristiques de l'aide publique au développement au Maroc, prenant comme exemple l'Union Européenne et l'Espagne et comment fonctionne le processus budgétaire au Maroc et quel est l'état d'avancement des réformes.	En 2007, les 5 premiers donateurs étaient la Banque Mondiale, la Commission Européenne, l'Espagne, la France et la Banque Africaine de Développement (BAD) Les questions de genre sont mises en relief de manière transversale les objectifs et les indicateurs de performance - qui sont déclencheurs de déboursement futurs, en conformité aux modalités de financement-, ne ciblent pas les questions de genre, Il n'y a pas d'allocations budgétaires particulières ciblant <input type="checkbox"/> spécifiquement l'égalité entre les sexes, ni de suivi institutionnel des allocations des ressources	<b>formaliser le groupe d'harmonisation de l'aide avec la participation des ministères centraux clés, le MEF, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ainsi que le mécanisme national de mise en oeuvre de la SNEES.</b>

Titre de l'étude /Année	Auteur /commanditaire	Principales questions de recherche	Principaux résultats de la recherche	Défis identifiés
			L'utilisation des outils d'intégration du genre n'est pas contraignante	
Etude sur « Essai d'estimation des coûts de mise en œuvre des OMD gendrésés», 2008	Etude sur ONU FEMMES pour le compte du MEF	Comment estimer les couts des OMD gendrésés ?	la réalisation d'ébauches d'évaluations financières des besoins nécessaires d'ici 2015 afin d'atteindre certaines cibles stratégiques des OMD sensibles au genre	la nécessité de l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté; la nécessité de la coordination entre différents départements aux niveaux national, régional et local
<b>OMD</b> <b>Rapport National 2005</b>	Royaume du Maroc	C'est un rapport participatif gendrésé qui évalue la réalisation des OMD au Maroc Le genre est pris en compte dans tous les OMD	Tous les OMD sont gendrésés et l'information désagrégée par sexe est disponible pour toutes les cibles pour les 8 objectifs	Le financement des OMD Et le calcul des coûts pour leur réalisation
Le rapport Maroc première consultation nationale sur l'efficacité de l'aide Mai 2010	Espace Associatif, AMTDAS et LDDF	Qu'en est il du suivi de l'efficacité de l'aide par les ONG marocaines ?	Les OSC ont insisté sur l'efficacité du développement décliné en 3 axes de réflexion considérés comme essentiels : La redevabilité, l'autonomie et l'indépendance du secteur associatif et l'égalité de genre	diversifier les sources de financement disposer d'une stratégie d'action claire renforcer les capacités
Les Objectifs de Développement du Millénaire, Dix ans après : Où en sommes-nous dans la réalisation des ODM ? Rapport de la société civile déc. 2010	Espace Associatif ; Aziz Chaker	Quelle analyse et évaluation fait la société civile des OMD au Maroc	.Les OMD dans leur conception même évacuent des thèmes aussi essentiels que la réduction des inégalités et la justice sociale l'interdépendance des problèmes de la pauvreté (monétaire, géographique, socioculturelle), de l'éducation et de la santé, avec une dimension genre structurelle et caractérisée. Il a été aussi démontré l'inexistence d'une politique sociale globale et intégrée.	« faire face à la rigidité à la baisse des inégalités sociales »
<b>Les OMD au Maroc</b>	Espace Associatif ; Aziz	Qu'en est-il de l'OMD 8 au	La BM ne doit pas figurer comme la	Elaboration d'une

Titre de l'étude /Année	Auteur /commanditaire	Principales questions de recherche	Principaux résultats de la recherche	Défis identifiés
<b>Partenariat, financement et efficacité du développement, juin 2010</b>	Chaker	Maroc	première donatrice de l'aide au développement au Maroc, car la grande partie de ces fonds sont des prêts et non pas des dons Chaque année, des montant APD importants en USD affectés au Maroc, ne sont pas déboursés. La capacité des organisations de la société civile à agir directement sur les vis-à-vis des bailleurs de fonds reste encore faible. Elles ont tendance à se confiner le plus souvent dans le rôle d'agences d'exécution ou de prestation de services.	politique fondée sur les besoins et non sur l'offre Renforcement des capacités des ONG
<b>Méthodologie pour l'intégration effective des thèmes transversaux,</b> <i>Programme Indicatif de Coopération 2010-2013 Maroc</i>	Ambassade de Belgique	Quelle méthodologie pour l'intégration du genre dans les programmes de coopération ?	Le PIC 2010-2013 pour le Maroc retient cinq thèmes transversaux dont l'égalité des hommes et des femmes.	l'identification, la formulation, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation des interventions
ETUDE RELATIVE A L'ALIGNEMENT DE LA COOPERATION BILATERALE DIRECTE BELGE AU MAROC N° 09-10/FDM À la demande de la DG de la Coopération au Développement <b>RAPPORT D'ÉVALUATION ACE EUROPE,</b> mai 2010	Ambassade de Belgique	évaluer les opportunités et les risques institutionnels relatifs à l'alignement de la coopération bilatérale directe belge au Maroc	<b>le Maroc ne dispose pas de stratégie globale de développement</b> et qu'il est difficile avec des stratégies sectorielles de créer des synergies entre elles tenant compte des domaines transversaux tel que l'égalité de genre.	Création de synergies entre les stratégies sectorielles
Rapport sur l'intégration du genre dans la coopération belgo-marocaine, Youssef Belal Octobre 2009 Consultant (rapport d'atelier du organisé par la coopération belgo-marocaine sur le thème de l'intégration du genre dans le PIC 2010-2013	Ambassade de Belgique	l'intégration du genre dans la coopération belgo-marocaine, particulièrement sur les indicateurs sensibles au genre qui serviraient au suivi et à l'évaluation du PIC	Plusieurs indicateurs d'impact et d'effets sensibles au genre ont été proposés dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau	Elaboration d'une étude sur la prise en compte du genre dans deux secteurs prioritaires de coopération : agriculture et eau

Titre de l'étude /Année	Auteur /commanditaire	Principales questions de recherche	Principaux résultats de la recherche	Défis identifiés
<p>CADRE DE PARTENARIAT STRATEGIQUE POUR LE ROYAUME DU MAROC 2010- 2013 Janvier 2010</p>	<p>Document de la Banque mondiale Rapport No. 50316-MA</p>	<p>Discuter et de s'informer sur les programmes d'activités ainsi que des domaines où la coopération peut être renforcée pour mieux servir le développement du Maroc</p>	<p>l'APD ne représente qu'une proportion relativement faible (moins de 5 %) des dépenses annuelles totales de l'Etat La coordination des bailleurs de fonds s'est améliorée, aidée par la solidité des programmes nationaux et le rôle actif du gouvernement. Le WBG s'est engagé à renforcer la collaboration et l'harmonisation. Les systèmes nationaux sont déjà au cœur des mécanismes de soutien des bailleurs de fonds Les systèmes nationaux du Maroc et son engagement à les renforcer davantage soutiennent le programme de développement national et le cadre d'intervention des bailleurs de fonds.</p>	<p>Le gouvernement a demandé à la Banque et aux autres bailleurs de fonds d'accroître le recours à l'utilisation des systèmes nationaux, conformément à leurs engagements de la déclaration de Paris (2005) et au programme d'action d'Accra (2008). Il souhaite voir des progrès tangibles sur la voie de cet objectif pendant l'exécution du CPS. Poussant plus loin les processus décrits ci-dessus, la Banque honorera son partenariat avec le gouvernement pour évaluer les systèmes, identifier les voies d'amélioration, investir dans le renforcement des capacités et accompagner la mise en oeuvre de ces changements, dans l'objectif d'accroître progressivement l'utilisation des systèmes nationaux. Le paragraphe 15 du programme d'action d'Accra stipule que « Les bailleurs acceptent de recourir aux systèmes nationaux comme la solution de première intention pour les programmes d'aide à l'appui d'activités gérées par le secteur public [...]» Dans le cas où les bailleurs choisissent plutôt de recourir à des mécanismes d'acheminement de l'aide autres que les systèmes nationaux (notamment à des unités parallèles de mise en oeuvre des projets), ceux-ci devront expliquer ouvertement les raisons de ce choix et réexaminer leur position à intervalles réguliers. »</p>
<p>Indicateurs sur le genre, la pauvreté et l'environnement sur les pays africains Volume XI PAGE 200(2010)</p>	<p>BAD Division des statistiques économiques et sociales Département de la statistique Web site: <a href="http://www.afdb.org/statistics">http://www.afdb.org/statistics</a></p>	<p>Indicateurs sur le genre, la pauvreté et l'environnement sur les pays africains 2010 comprend trois principales parties dont la première présente l'article spécial sur la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et le renforcement de l'autonomie des femmes en Afrique : Les perspectives de la Banque africaine de</p>	<p>Etablis dans des tableaux retraçant l'évolution des indicateurs Par pays p 200</p>	<p>Objectif 8 : – Mise en place d'un partenariat mondial pour le développement La coopération internationale et le partenariat mondial sont des éléments essentiels pour atteindre les OMD. Des progrès ont été réalisés dans la promotion de la coopération</p>

Titre de l'étude /Année	Auteur /commanditaire	Principales questions de recherche	Principaux résultats de la recherche	Défis identifiés
		<p>développement ; la deuxième partie focalise l'attention sur les progrès des pays africains vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement et comprend trois sections présentant des données comparatives croisées par pays sur le genre, la pauvreté et l'environnement; la troisième partie présente des données spécifiques détaillées pour chacun des 53 pays.</p>		<p>internationale            .En effet, l'aide au développement à l'Afrique a augmenté en 2008 en dépit de la crise financière et économique mondiale tout en restant bien en deçà de l'engagement de 0,7 pour cent pris par les pays membres de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE).</p>
<p>Comment faire avancer le statut avancé UE-Maroc? mars 2010</p>	<p>Larabi Jaidi &amp; Iván Martín            Institut européen de la Méditerranée (IEMed.)            Consortium formé par :Gouvernement de la Catalogne            Ministère espagnol des affaires étrangères et de la coopération            Municipalité de Barcelone</p>	<p>L'étude se penche sur le potentiel, secteur par secteur, du Statut Avancé, formulant des propositions pour le faire évoluer. le grand défi est maintenant de rendre opérationnelles les possibilités créées par le Statut Avancé, de lui donner de la substance, d'autant plus que l'analyse du Document conjoint et sa première année d'application rendent légitimes quelques doutes sur la valeur ajoutée de ce nouveau cadre par rapport à la Politique Européenne de Voisinage, mise en oeuvre depuis 2005            Si le Statut Avancé s'inscrit, de fait, dans la même logique que la Politique Européenne de Voisinage et utilise pour autant la même « boîte à outils » que la PEV, et donc que l'élargissement, il doit encore prouver sa pertinence et sa nécessité par rapport à celle-ci. Mais le Statut Avancé</p>	<p>D'après la vision marocaine, ces quantités d'aide restent en deçà de ses attentes et ses capacités. En effet, en termes de quantités par habitant elles restent à un niveau très modeste de 6 euros par habitant et par an, toujours substantiellement inférieures aux quantités allouées à des pays de petite taille comme la Tunisie, le Liban ou la Jordanie. En tout cas, il est clair que la Commission a déjà entamé, par le biais de la répartition des fonds (ou plutôt des taux d'augmentation de l'assistance financière aux différents partenaires), un processus discret de différenciation, en ligne avec les principes formulés dans les documents de stratégie de la PEV depuis 2003. Il est aussi clair que si, au sein de la Méditerranée, cette différenciation semble privilégier clairement le Maroc, ce n'est pas du tout le cas si l'on compare l'ensemble du voisinage, où l'assistance de l'UE aux pays de l'Est de l'Europe semble avoir un dynamisme plus important qu'en Méditerranée.</p>	<p>Vers un Fonds de cohésion UE-Maroc ?            Or, à l'évidence, le niveau actuel de l'assistance, même s'il a augmenté de façon soutenue depuis 1995, tant en termes absolus qu'en euros par habitant, ne suffit ni pour mener une politique de convergence réelle entre le Maroc et l'UE, ni pour faire face aux grands défis socioéconomiques auxquels doit faire face le Maroc.            Dans le meilleur des cas, le montant par tête ne dépassera pas le 6,5 euros par habitant et par an en 2013. Cela est une avancée certes importante par rapport aux 4 euros par habitant et par an alloués en 2006, mais s'avère insignifiante en comparaison avec les 200 euros par habitant et par an considérés nécessaire au sein de l'UE***.            Quant aux modalités de l'assistance, il est évident que l'évolution de la logique de coopération par projet vers l'aide budgétaire sectorielle qui absorbe déjà 100% de l'assistance au Maroc a été un pas en avant important en termes d'efficacité. Cependant, si l'on veut effectivement créer un espace économique euro-marocain, la logique de la coopération qui l'a emporté jusqu'à présent doit être remplacée par une logique d'intégration au niveau de l'assistance financière (comme complément, par exemple, de la convergence normative). Cette logique est sous-jacente, par</p>

Titre de l'étude /Année	Auteur /commanditaire	Principales questions de recherche	Principaux résultats de la recherche	Défis identifiés
				ailleurs, à la Politique Européenne de Voisinage. Sans convergence réelle et une politique de convergence avec des objectifs clairs, la convergence réglementaire et la libéralisation des échanges perdent une bonne partie de leur sens.
Mid-Term Review of the Country Strategy Paper Morocco 2007-2013 and National Indicative Program 2011-2013	UE <a href="http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/2011_enpi_csp_nip_morocco_en.pdf">http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/2011_enpi_csp_nip_morocco_en.pdf</a>	<p>proposer pour la programmation 2011-2013 principalement certains programmes de coopération qui, tout en poursuivant les axes stratégiques prioritaires fixés dans le document stratégie pour la période 2007-2013, relèvent de nouveaux secteurs d'intervention ou tiennent compte des nouvelles priorités dans certains secteurs..</p> <p>A noter qu'un certain nombre de thématiques transversales seront prises en compte dans les différents programmes proposés, en fonction des spécificités des programmes et des secteurs d'intervention: l'approche « genre »; l'environnement ; la bonne gouvernance ; la régionalisation/l'approche territorial</p> <p>La priorité sociale, notamment dans les domaines du développement des zones rurales, de la santé, et de l'habitat, demeure un axe essentiel de la stratégie d'intervention, en cohérence avec le DSP. Toutefois, le poids accordé à chaque priorité du DSP dans ce nouveau PIN a été modifié par rapport au PIN actuel pour pouvoir répondre au défi que constitue la mise en oeuvre du document conjoint sur le statut avancé.</p> <p>En particulier, le rapprochement de la législation marocaine avec l'acquis communautaire, la modernisation de la gouvernance institutionnelle et le renforcement institutionnel dans le cadre de cette feuille de route vers le statut avancé nécessitent une augmentation considérable de l'allocation financière allouée à la priorité « Appui institutionnel ».</p>	<p>Programme de Promotion de l'Égalité hommes/femmes</p> <p>Description du programme</p> <p>Ce programme comprendrait trois volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un premier volet juridique (appui à l'élaboration et à la mise en oeuvre de cadres juridiques et réglementaires, en particulier le code de la famille, une loi incriminant la violence à l'égard des femmes, une loi contre le travail domestique des filles mineures etc.).</li> <li>• Un second volet institutionnel et social, portant notamment sur la promotion du rôle de la femme dans le progrès économique et social, accompagné d'actions concrètes dans des domaines spécifiques tels que l'éducation, la formation, ou la lutte contre la violence à l'encontre des femmes.</li> <li>• Un volet de communication, avec la promotion de la culture de l'égalité notamment à travers des actions de sensibilisation et de formation.</li> </ul>	<p>Résultats attendus</p> <p>D'un point de vue juridique: (i) cohérence globale de la réglementation marocaine par rapport aux conventions internationales ratifiées par le Maroc portant sur l'égalité entre les hommes et les femmes, dans tous les domaines (civil, politique, économique, social et culturel), (ii) application effective par tous les opérateurs du système de la réglementation relative aux droits des femmes.</p> <p>D'un point de vue institutionnel et social: rendre effectifs pour les femmes les droits de seconde génération, garantissant notamment leur protection civile et sociale en cas de viol de leurs droits ; amélioration de l'accès au travail décent et à la protection sociale ; participation accrue et meilleure visibilité des femmes dans la vie économique et sociale.</p> <p>D'un point de vue culturel: face aux résistances des attitudes, normes et valeurs de la société, connaissance, compréhension et intériorisation du concept de "droits (universels) des femmes" dans ses diverses expressions (civiles, politiques, sociales, économiques et culturelles) par la diffusion d'une culture de l'égalité.</p> <p><b><i>Mise en oeuvre et indicateurs de performance</i></b></p> <p>Ce programme devrait impliquer au moins la participation et le pilotage de deux Ministères (Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité et Ministère de la Justice).</p> <p>Du fait de l'existence d'indicateurs quantifiables, de mesures structurantes et</p>

Titre de l'étude /Année	Auteur /commanditaire	Principales questions de recherche	Principaux résultats de la recherche	Défis identifiés
				<p>d'expériences passées (et en cours) de soutien à ces institutions, il est envisageable d'adopter une approche mixte: d'une part de type appui budgétaire sectoriel, et d'autre part, pour certaines actions spécifiques avec des acteurs de la société civile, une approche « projet », tout en envisageant une aide complémentaire en renforcement des capacités à définir en cours de préparation du programme.</p> <p>En tenant compte du contexte actuel, il serait possible d'avancer quelques indicateurs de performance, tels que le nombre de ministères ayant mis en oeuvre une politique sectorielle de promotion de l'égalité entre hommes et femmes, l'adoption de la réglementation relative à la mise en place d'un fonds de pension pour les femmes tel que prévu par le code de la famille, ainsi que le nombre de centres d'assistance aux femmes victimes de violence mis en place.</p> <p>Par ailleurs, dans la mesure où la promotion de l'égalité hommes/femmes reste un sujet sensible, il est fondamental que des stratégies solides soient définies pour impliquer tous les acteurs essentiels pour un travail dans ce domaine.</p>
<p>ENQUÊTE 2008 DE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA DÉCLARATION DE PARIS : RENDRE L'AIDE PLUS EFFICACE D'ICI 2010 - © OCDE 2008 36-1 2008</p>	<p>OCDE</p>	<p>Evaluation de l'Efficacité de l'aide au regard des principes de la déclaration de paris *</p>	<p>NOTATION CF INFRA TABLEAU</p>	<p>NOTATION CF INFRA TABLEAU</p>
<p><b>Présentation des résultats de l'enquête CBMS à Essaouira et à Bouabou 2007</b></p>	<p><b>Touhami Abdelkhalek Florence Arestoff Najat El Mekkaoui de Freitas Sabine Mage Direction des Affaires Administratives et Générales DCI/SP</b></p>	<p>Cette étude propose une évaluation empirique des déterminants de l'épargne domestique mais aussi des déterminants microéconomiques de l'épargne des ménages en utilisant une enquête de terrain : l'enquête CBMS « Community Based Monitoring System. L'enquête mobilisée dans cette étude est tout à fait originale</p>	<p>L'évaluation empirique des déterminants microéconomiques de l'épargne des ménages que nous avons menée a permis de dégager une évaluation de l'épargne et un certain nombre de comportements en fonction de caractéristiques socio-démographiques des ménages</p>	<p>D'autres déterminants restent donc à explorer pour tenter d'observer les spécificités des ménages vivant en milieu rural en matière d'épargne. En particulier la variation des possessions de terres et de bétail, par exemple, ou encore la considération des transferts financiers. Seule une enquête détaillée au niveau d'une</p>

Titre de l'étude /Année	Auteur /commanditaire	Principales questions de recherche	Principaux résultats de la recherche	Défis identifiés
		<p>puisqu'elle renseigne sur le revenu et la consommation des ménages et couvre un échantillon de la population qui distingue des ménages urbains (ville d'Essaouira) et des ménages ruraux (ville de Bouaboud). Notre objectif est de comprendre le comportement d'épargne de ces ménages en fonction de la zone de résidence mais aussi en fonction d'un certain nombre de facteurs socioéconomiques tels que le nombre d'enfants dans la famille, le nombre d'inactifs, le type de logement... Les données recueillies permettent de mesurer le niveau moyen de revenu et d'épargne dans ces deux villes mais aussi de mieux identifier les déterminants microéconomiques du comportement d'épargne des ménages. Il est toutefois difficile d'en tirer des conclusions au niveau national. Seule une enquête élargie avec un échantillon représentatif de la population nationale permettrait une analyse d'ensemble.</p>	<p>enquêtés.</p> <p>Ainsi nous montrons que la taille affecte négativement l'épargne du ménage et que cette dernière ne dépend pas du nombre d'inactifs ou d'actifs occupés au sein du ménage, et ce particulièrement dans la ville urbaine considérée (Essaouira). Nous montrons aussi qu'en milieu urbain, la prise en compte du genre influence fortement et significativement le comportement d'épargne. Un homme, chef de ménage, épargnerait davantage qu'une femme chef de ménage. L'hypothèse selon laquelle les femmes épargneraient plus que les hommes est donc remise en cause dans ce cas.</p> <p>Les comportements d'épargne dans le cadre de la commune rurale étudiée apparaissent moins significatifs que ceux obtenus dans le cadre de la commune urbaine. Hormis le revenu qui influence significativement l'épargne des ménages, les autres déterminants considérés tels que la taille, le genre ou encore le statut d'occupation n'apparaissent pas significatifs.</p>	<p>population plus importante permettrait d'approfondir ces premiers résultats.</p>
<p><u>La Budgétisation Sensible au Genre au Maroc</u> <u>Principales réalisations et perspectives</u> Bangkok, Mars 2009</p>	<p>Mr Mohamed Chafiki Directeur des Études et des Prévisions Financières Ministère de l'Économie et des Finances</p>	<p>Axes stratégiques de la BSG Points d'ancrage du genre dans les budgets Bilan des principales réalisations Reconnaissance à l'international de l'expérience marocaine Perspectives de la BSG</p>	<p>Développement des axes stratégiques Reforme budgétaire et CDMT Développement des principales réalisations</p>	<p>Généralisation à l'ensemble des départements ministériels, de la mise en œuvre des différents volets de la réforme budgétaire:</p>
<p>Actualisation des données figurant dans le site « égalité des hommes et des</p>	<p>Mr. Mohamed CHAFIKI United Nations Nations Unies Commission on the Status of Women</p>	<p>PREMIERES RETOMBEES POSITIVES DE LA PRISE EN</p>	<p>Avancée Sur le plan institutionnel Institutionnalisation du Rapport genre accompagnant la Loi de Finances</p>	<p>Actualisation des données figurant dans le site « égalité des hommes et des femmes en francophonie » au</p>

Titre de l'étude /Année	Auteur /commanditaire	Principales questions de recherche	Principaux résultats de la recherche	Défis identifiés
femmes en francophonie » au sujet de la BSG au Maroc	Fifty-second session New York, 25 February – 7 March 2008 HIGH LEVEL ROUNDTABLE Financing for Gender Equality and the Empowerment of Women	COMPTE DU GENRE DANS LES BUDGETS Premiers impacts de la mise en oeuvre du Code de la famille	Lettres de cadrage et lettre circulaire du Premier Ministre Avancées sur le plan juridique	sujet de la BSG au Maroc
Compte-rendu du séminaire sur la bonne gouvernance des finances publiques jeudi 22 mai 2008,	MEF DB	LA REFORME BUDGETAIRE  L'AUDIT DE PERFORMANCE  LE CONTROLE DE GESTION	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> La globalisation des crédits avec comme corollaire la démarche de la performance et la programmation budgétaire axée sur les résultats ; <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> la pluriannualité des programmes et actions en tant que choix stratégique; <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> L'introduction de l'approche genre dans la programmation budgétaire ; <i>L'introduction de l'approche genre ou la réorientation de l'action publique vers la réalisation du développement de la personne humaine</i> est un choix stratégique qui tend à prendre en compte, dans le cadre de la programmation budgétaire, les besoins différenciés des différentes composantes des populations (femmes, enfants...) Elle se matérialise par le renforcement de la responsabilisation des acteurs locaux, l'instauration d'indicateurs pouvant évaluer le degré de satisfaction desdits besoins et l'appréciation de la pertinence des politiques publiques en matière notamment de l'atténuation de la pauvreté et des inégalités L'intégration de l'approche genre a nécessité la mise en oeuvre d'outils de vulgarisation, du développement d'un système de	La nécessité d'enrichir les rapports de la Cour des Comptes par une appréciation des politiques publiques et des stratégies sectorielles pour mieux orienter les choix du gouvernement et l'aider à définir les priorités

Titre de l'étude /Année	Auteur /commanditaire	Principales questions de recherche	Principaux résultats de la recherche	Défis identifiés
			<p>gestion des connaissances et d'une stratégie de communication ainsi que l'accompagnement des départements ministériels dans le sens de l'intégration effective de cette dimension dans la planification et la programmation budgétaire et l'élaboration d'un rapport annuel Genre accompagnant le projet de loi de finances.</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> La déconcentration des activités et de l'allocation des ressources pour un service public de proximité;</p> <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> La simplification des procédures à travers notamment une meilleure maîtrise des circuits, une adaptation du contrôle à la logique des résultats et une optimisation de l'utilisation des technologies de l'information.</p>	
Rapports d'activités de la direction du budget De 2005 à 2009	Direction du budget	Mobilisation des financements extérieurs	Ventilation de l'APD par source de financement Ventilation par secteur Ventilation par objet : programmes de réformes et projets d'investissement	Les chantiers ouverts



## **ANNEXE II : LISTE DES ORGANISMES ET PERSONNES CONTACTEES**

### **RESEAUX D'ONG ET ONG**

#### **1. AMSED (Rabat) : Association Marocaine de solidarité et de Développement**

Hamid BENCHRIFA, Président du Conseil d'administration

Aziz CHAKER, Secrétaire général du Conseil d'Administration

Abdelkader MOUMANE, Directeur exécutif

#### **2. Espace associatif (Rabat)**

Yassir OUCHEN, Chargé de projets/Dépt Mobilisation Plaidoyer

Saïd TBEL, Coordinateur de projets

#### **2. FMAS (Rabat), Forum marocain Alternatives Sud**

Karine LACASSE, Responsable du service financement

#### **4. Amal, femmes en mouvement pour une vie meilleure (Casablanca)**

Sâadia Sâadi, Présidente

#### **5. Association Chaml pour la famille et la femme (Kénitra)**

Khadija Amiti, Présidente

#### **6. ADFM (Rabat)**

Association Démocratique des Femmes Marocaines

Amina Lotfi, Vice-président nationale

#### **7. FLDDF (Casablanca), Fédération de la Ligue des droits des femmes**

Mustpaha Chaffiai

**8. IPDF** (Fès), Initiative de protection des droits des femmes

Ilhem Oudghiri, Membre du Bureau exécutif

**9. JOSSOUR** (Rabat) Jossour. Forum des femmes marocaines

Ghizlaine Benachir, Présidente

## **DONNEURS**

### **1. ONU Femmes Rabat**

Mme Leila Rhiwi : Chargée du Bureau pour l'Afrique du Nord

Mme Nalini Burn : Conseillère Régionale sur la BSG

Mme Saadia Sifi : Associée au programme BSG

### **2. AECID**

Mme. Cristina Gutiérrez Hernández,, Coordinatrice Générale, Coopération Espagnole au Maroc.

M. Vicente Ortega, Coordinateur Général Adjoint, Coopération Espagnole au Maroc

### **3. Coopération Belge**

M. Filip De Maesschalck, Attaché de la Coopération, Ambassade de Belgique à Rabat

M. Herman Boonen, Conseiller de la Coopération Internationale, Ambassade de Belgique à Rabat

### **4. ACDI**

M. Sefiane Benyahya, Directeur de l'Unité d'Appui au programme de la coopération Canadienne au Maroc

## **5. GIZ**

Mme. María José Moreno Ruiz, Conseillère Technique Principal, Intégration de l'approche genre dans les politiques de développement économique et social

Mme. Najia Zirari : Conseillère technique, Intégration de l'approche genre dans les politiques de développement économique et social

## **6. UE**

Mme. Fatima El Kesri, Assistant coordination, section Coopération

Délégation de l'Union européenne au Royaume du Maroc

Mme. Sandra Bareyre, Chargée de Programme Education et Genre, Secteurs Sociaux et Développement Durable

## **7. PNUD**

M.Asier Segurola, Assistant Spécial au Coordonateur Résident

## **DECIDEURS**

### **1. MEF : Ministère de l'Economie et des Finances,**

Direction du trésor et des finances extérieures (DTFE)

Driss el Idrissi Azami, Directeur adjoint

### **2. MEF : Ministère de l'Economie et des Finances,**

Direction des études et des prévisions financières (DEPF)

Ihnach houssine, Chef de service, Service Impact Politiques Sociales

### **3.MEF : Ministère de l'économie et des Finances**

Direction du Budget

Farhat Youness, Chef de division du Financement Bilatéral et de l'Union Européenne

**4. HCP : Haut Commissariat au Plan**

Akhellaf Ayach

**5. MDSFS : Ministère du Développement Social de la famille et de la solidarité**

SAIDA DRISSI, Chef de Division des Affaires de la Femme

## ANNEXEIII : LISTE DES GROUPES THEMATIQUES

### CALENDRIER 2011 DES GROUPES THEMATIQUES

GROUPES ET SOUS GROUPE THEMATIQUE	CHEF DE FILE	REUNIONS	THEMATIQUE COUVERTE
1.SANTE	ES/DUE	Non encore programmée	Santé
2.ENERGIE	DE/DUE	Non encore programmée	
3.EAU	FR(AFD)/ DUE	avril 2011	
4.ENVIRONNEMENT AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES	DE/BE/Dpt.Eau	janvier 2011	Environnement
	BE	mai 2011	Agriculture
	DE/BE	mai 2011	Environnement – Ressources naturelles (év. AGR)
5.DEVELOPPEMENT PROTECTION SOCIALE ET	ES/DUE	Non encore programmée	Genre
	ES/DUE	Mai/Juin	Protection sociale/lutte à la pauvreté
6.EDUCATION	FR(AFD)/ DUE	février 2011	Education de base (formelle et non formelle)
7.QUALITE DE L'AIDE	DUE/PNUD	Non encore programmée	
8.GOUVERNANCE	IT/FR	mai 2011	Société civile

ES : Espagne

DE : Allemagne

BE : Belgique ; DUE : Délégation Union Européenne

IT : Italie ; FR : France

Source : Délégation de l'UE, Rabat

## COOPERATION UE/MAROC - GROUPES THEMATIQUES SECTORIELS

Groupe Thématique	Chef de file	Format et fréquence	Observations
<b>Santé</b>	Espagne	Actualités, partage d'information an	Créé en 2009
<b>Eau</b>	France (AFD)/Délégation de la Commission	Actualités, présentations de projets, capitalisation d'expérience. Au moins tous les trois mois	Existe depuis 2006
<b>Migration et développement</b>	Italie/Espagne	Partage d'information, réunions thématiques. 3 fois par an	Existe depuis 2007
<b>INDH</b>	Délégation UE/ Allemagne	Partage d'informations, réunions de restitution, etc 1-2 fois par an	Créé en 2006
<b>Environnement et Ressources naturelles</b>	MEMEE/ (Allemagne)	En principe sous la responsabilité des autorités marocaines	Existe depuis 2004
<b>Genre</b>	Ministère du Développement Social (Allemagne)	Substitué par le : Comité de Coordination Genre, CCG –	Fonctionné entre 2004 et 2006 -Ne s'est pas réuni depuis 2006
<b>Habitat</b>	France (AFD)	Partage d'information, actualité des projets 2fois/an	Existe depuis 2005
<b>Education</b>	France (AFD/SCAC)/Délégation UE	Partage d'information, actualité des projets 2fois/an	Existe depuis 2006
<b>Harmonisation</b>	<i>Délégation UE n/ PNUD</i>	Partage d'informations, débat.	Créé en 2009
<b>Energie</b>	<b>Délégation UE / Allemagne</b>	Partage d'informations, réunions de restitution, 3-4 fois par an	Créé en 2009

Source : Délégation de l'UE, Rabat



## ANNEXE IV : GUIDES D'ENTRETIENS

Guides d'entretiens donneurs :

### I Littérature existante

Votre organisme a-t-il réalisé des études, rapports, notes ..... sur l'efficacité de l'aide ou efficacité de l'aide dans une perspective genre ? Avez-vous organisé des conférences, tables rondes..... sur le sujet ?

Est-ce que vous avez projeté des études qui n'ont pas abouti ? si oui pourquoi ?

### II identification des principaux donneurs pour l'égalité de genre

- identifier les cinq principaux donneurs (multilatéral, bilatéral, OING, fondations privées...) qui financent l'égalité de genre au Maroc

### III Coordination /harmonisation

- 1) 2-8 Existe-t-il des groupes thématiques genre ? D'autres mécanismes de coordination ? Est-ce qu'ils sont actifs ? Qui participe? Qui coordonne ? ont-ils réussi à introduire le thème de l'égalité de genre dans d'autres groupes de travail?
- 2) Est-ce que la coordination mise en place entre donneurs pour l'harmonisation ... fonctionne bien ? Sinon pourquoi ?
- 3) Existe t il une coordination avec les autres acteurs sur les questions de genre?

### IV Stratégies d'aide sensible au genre

- 1) Est ce que les donneurs ont une stratégie d'aide commune ?
- 2) Est-ce que les ONG Droits des Femmes jouent un rôle dans l'élaboration de cette stratégie ?
- 3) Est-ce que cette stratégie tient compte des engagements pris pour l'égalité de genre ?
- 4) Sinon avez-vous une stratégie d'aide tenant compte de l'EG ? ou des programmes et projets ?

### V Suivi Evaluation de l'aide allouée selon une perspective genre

- 1) Est-ce qu'il existe un cadre d'évaluation transparent de l'aide allouée incluant des indicateurs de résultats sensibles au genre ?
- 2) Est-ce que ces cadres d'évaluation incluent les objectifs relatifs aux engagements internationaux et nationaux sur l'EG ou se limitent aux résultats de certains secteurs ?
- 3) Est-ce qu'il existe des rapports d'évaluation sur l'impact de l'aide allouée selon une perspective genre ? est ce qu'on peut les consulter ?
- 4) Est-ce qu'il existe des rapports périodiques sur le financement de l'égalité de genre ? Sinon pourquoi ?

### VI Evolution des montants selon le type de receveur/secteur d'aide alloués dans le domaine du genre depuis 2005

- 1) Quel est le montant de l'aide allouée aux droits des femmes et l'égalité de genre depuis 2005?
- 2) Quel est la part pour l'APD ? quelle est la part pour les autres organisations (ONG....) ?
- 3) et quelles sont ces organisations ?
- 4) quelle est la part pour les ONG de défense des droits des femmes depuis 2005 ? est ce que ces ONG femmes bénéficient de fonds spéciaux ou de lignes budgétaires ?

- 5) Est-ce qu'il existe une répartition de cette aide selon les domaines d'intervention ? et l'égalité de genre constitue il un domaine ? si oui quels sont les secteurs qui sont pris en compte ?
- 6) Quel est le montant alloué pour l'APD pour la réalisation du plan du gouvernement ?
- 7) Combien est dépensé dans l'APD pour le renforcement des capacités en matière de genre?
- 8) Combien d'argent est dépensé pour les réformes de gestion des finances publiques?
- 9) Est-ce que les points focaux genre sont impliqués dans l'élaboration de ces programmes de réformes ?
- 10) Est ce qu'il existe une expertise genre marocaine à laquelle vous faites appel ?
- 11) Est-ce que il existe un financement pour le développement des capacités du pays en matière d'engagements sur l'égalité de genre
- 12) Est-ce que les experts genre dans votre institution sont suffisamment formés en la matière ?

#### **Guide d'entretiens ONG et réseaux d'ONG :**

##### I- Activités relatives à l'aide au développement

- De manière générale et
- selon une perspective genre

##### 1- Avez-vous effectué des études ou organisé des activités relatives à l'aide au développement

- \* de manière générale et
- \* selon une approche Genre

*Lesquelles ?*

##### 2- Avez-vous produit un rapport sur les flux d'aide ?

- de manière générale et
- selon une perspective Genre ?

*Lesquelles ?*

## II- Appréciation générale

3- Pensez-vous que les structures de base de la gestion de l'aide

\* sont transparentes

\* incluent des indicateurs mesurables de l'égalité Hommes/femmes et de l'autonomisation des femmes ?

## III- Participation

4- Y a-t'il des mécanismes de participation dans l'agenda de l'efficacité de l'aide?

Ces mécanismes garantissent-ils la participation à la prise de décision des activistes féministes dans toutes les phases du cycle planifié et institutionnalisé?

5- Les organisations de femmes et les activistes genre participant- elles au processus de réflexion et d'exécution des nouvelles modalités de l'aide au développement? Sont-elles associées aux dispositifs mis en place et aux décisions concernant l'APD selon une perspective genre ?

7- Savez-vous s'il existe-t-il un dialogue politique sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes?

Si oui, quelle est l'étendue ?

Sous quelle forme s'exprime-t'il ?

Qui y est engagé ?

Et quel en est l'impact ?

8- Pensez-vous qu'il existe des lignes claires de responsabilité et de redevabilité ?

## IV- Initiative des ONG ?

9- Quelle est l'apport de votre ong dans la conception, l'élaboration et l'exécution de la stratégie de lutte contre la pauvreté et dans les autres aspects des politiques de développement?

10- Votre ong a t'elle tenté d'influencer les décisions des donateurs pour améliorer l'aide destinée au genre ?

Si oui, pensez-vous avoir réussi à obtenir gain de cause ?

11- Pensez-vous que vos demandes sont entendues et intégrées dans le dialogue politique ?

12- Existe-t-il une coordination entre ong pour créer un pool d'influence

pour présenter et défendre les activités des associations et votre point de vue en cherchant à cibler le donateur le plus approprié ?

#### V- L'information

13 Pensez-vous que vous êtes correctement informés-es de tous les engagements concernant les nouvelles modalités de l'efficacité de l'aide et de ses implications (Déclaration de Paris, Agenda d'Accra) ?

14 Pensez-vous que l'information sur les allocations et répartitions des ressources et des revenus accessibles au public est disponible? Y a-t-il au Maroc un droit à l'information (transparence) ?

15 La société civile a-t-elle accès aux informations sur les flux spécifiquement destinés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes?

Y a-t-il des données désagrégées par sexe et les ong y ont-elles accès ?

- 16- Etes-vous suffisamment informées et formées pour promouvoir l'égalité des sexes inscrite dans les plans nationaux et pour contrôler l'aide dans une perspective genre?

#### VI- Droit au contrôle

17-La société civile exerce-t-elle un contrôle sur les fonds ?

- 18-Les donateurs et le gouvernement vous impliquent-ils pour contrôler les flux d'aide dans une perspective Genre ?

19-Y a-t-il des systèmes d'analyse et d'audit dans une perspective Genre?

#### VII- Appréciation des nouvelles modalités de l'aide au développement

20- Est-ce que dans les pratiques, les objectifs et les modalités de l'aide reçue par vous ont changé ?

21- Si oui, comment ?

Est-ce positif ou négatif pour l'intégration de l'égalité de genre dans les priorités de la coopération pour le développement ?

22- Y a-t-il des mesures pour faciliter la fonction de redevabilité de la société civile?

23- Quelles sont les opportunités des nouvelles modalités de l'aide au développement pour votre association ?

24- Quels sont les défis qui se posent à vous pour profiter de manière optimale de l'aide au développement dédiée aux projets relatifs à la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes en fonction des principes d'alignement et d'harmonisation de l'aide (qui sont 2 des 5 principes des nouvelles modalités de l'aide selon la Déclaration de Paris) ?

- 25- De quel type d'aide la société civile et les féministes actives en matière de plaidoyer ont besoin pour renforcer

\* leur rôle de contrôle concernant l'impact des flux d'aide selon le genre

\* et leurs demandes de redevabilité aux gouvernements ?

26- Pensez-vous avoir besoin d'une formation à ce sujet ?

## **Guide d'entretiens décideurs**

### **I: l'alignement, l'égalité hommes femmes, l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes**

**Q1 :** Procède-t-on de façon coordonnée pour intégrer transversalement et de façon systématique l'égalité des genres dans les approches sectorielles (SWAPs), au sein des secteurs se préoccupant « traditionnellement » de l'égalité hommes-femmes, tels que la santé et l'éducation ; les « leçons apprises » sont-elles transmises aux secteurs où l'on a souvent fait peu cas de l'égalité des genres, comme celui des infrastructures, et à des sphères institutionnelles « novices » en la matière, comme celui de la justice, de la loi et de l'ordre public ?

### **II : La gestion axée sur les résultats en matière d'égalité hommes-femmes :**

**Q2 :** Les cadres d'évaluation des performances sont-ils transparents et incluent-ils des indicateurs de résultats mesurables pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes ?

**Q3:** Des objectifs-clés spécifiques correspondant aux engagements pris aux niveaux national et international en matière d'égalité hommes-femmes figurent-ils dans ces cadres, ou bien les objectifs à atteindre en matière d'égalité hommes-femmes sont-ils uniquement limités à certains secteurs ?

**Q4 :** Est-ce que les cadres d'évaluation de la performance (PAFs) sont transparents et incluent-ils des résultats mesurables, sont-ils des indicateurs d'égalité entre les sexes et d'habilitation des femmes ?

### **III : Finances publiques et gestion axée sur les résultats**

**Q5 :** Combien d'argent est dépensé par des donateurs pour les réformes des systèmes de gestion des finances publics ? Quels sont les principaux donateurs défenseurs de ces réformes ? Leurs points focaux genre ont-ils été impliqués dans l'élaboration du programme de réforme ? Sont-ils impliqués dans l'exécution du programme ?

**Q6 :** Les activités de budgétisation sensibles de genre ont-elles eu lieu dans votre pays ? Si oui, quels étaient des résultats principaux ? S'il y a une initiative de budgétisation sensible de genre, qui prend la tête ?

**Q7 :** Le ministère des finances édite-t-il des rapports réguliers de genre de rapports de budget de genre ? Si oui, sont ces sujets de débat public

### **IV : Renforcement de la capacité du pays en matière de production de statistiques adaptées**

**Q8:** Quel est le volume (ODA) destiné au financement du renforcement de la capacité du pays à répondre à la demande d'introduire les résultats sensibles genre ?

**Q9:** Y a-t-il à un soutien proportionné dans le pays pour les systèmes statistiques, de surveillance et d'évaluation de la collection et de l'analyse des données sexe-désagrégées et d'utilisation des indicateurs genre-spécifiques?

## **V: Base de données, suivi et évaluation**

### **1) Base de données**

**Q10 :** Quel est le pourcentage de l'aide au développement officielle (ODA) comparée au budget national

**Q11 :** Comment l'ODA total est-il distribué parmi différents modalités et secteurs d'aide?

**Q12 :** Quelle quantité d'ODA destinée au gouvernement et celle dédiée aux organisations non gouvernementales ?

**Q13:** Quel est le volume d'aide destiné à la promotion des femmes et à légalité entre les sexes ? Quel pourcentage d'ODA concerne l'égalité entre les sexes ?

**Q14:** Parmi les différentes modalités de l'aide, Quelle affectation en termes de (projets, appui sectoriel de budget, appui de budget général, échanges, fonds de panier, fonds en fidéicomis de distributeur multi) ? quelle est la part destinée aux secteurs directement concernés par la problématique du genre et quelle est la part destinée à être dépensée de manière transversale ? Quels sont les secteurs couverts ? identifiez les établissements ou les organismes réceptifs ?

**Q15 :** Quel est le volume d'aide destiné aux organismes défendant la promotion et l'égalité entre les sexes en 2005 et 2009/10 ? identifiez les donateurs principaux ? Tirent-ils bénéfice des fonds spéciaux ou des lignes budgétaires consacrées aux à la promotion de l'égalité entre les sexes de avancement ?

**Q16 :** Quel est le volume (ODA) qui a été engagé dans le pays par les principaux organismes de distribution pour mettre en application l'égalité entre les sexes dans la planification de gouvernement national?

### **2) Evaluation, suivi et débats**

**Q17 :** Comment est-ce que le gouvernement surveille et évalue l'impact de l'aide sur le genre ? Les rapports sont-ils disponibles ?

**Q18 :** Y a-t-il des mécanismes en place pour inclure les cibles et les indicateurs sectoriels désagrégés par sexe? Y a-t-il une structure qui vérifie la mise en place de ces mécanismes notamment auprès du HCP, les ministères sectoriels, le ministère des finances et les machineries des femmes ? Y a-t-il des aperçus qui ciblent spécifiquement cette question ? Ces aperçus sont-ils lancés régulièrement ?

**Q19 :** Quels sont les cadres d'évaluation d'exécution les plus importants et quelles sont les publications annuelles liées aux politiques de développement national ? Sont-ils publiquement discutés (c.-à-d. dans les médias) ? Comment organise t-on ces discussions ? la documentation est- elle disponible et accessible ?

**Q20** : Quelle est la structure de coordination pour l'enquête de surveillance sur le processus de la déclaration D.C.A. de Paris ? Le pays participe-t-il au module facultatif 2011 de genre ?

**Q21** : Les parlementaires soulèvent-ils des questions sur le budget sensible au genre? Y a-t-il un comité spécifique pour cette problématique ?